

FORMATION DES FEMMES EN POPULATION

ET BIEN-ETRE FAMILIAL

PROJET BEN/88/PO5

Rapport de mission au Bénin du 24 juin au 31 juillet
et du 18 août au 24 septembre 1989

Par : Gisèle YITAMBEN
Consultante UNESCO

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION

1. BUTS ET OBJECTIFS DE LA MISSION
2. PRINCIPAUX RESULTATS ET CONTRAINTES
3. MOYENS POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE LA MISSION
4. EXECUTION DES ACTIVITES DE LA MISSION
 - 4.1 PERIODE PREPARATOIRE
 - 4.2 DEROULEMENT DE LA MISSION
5. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

ANNEXES :

- A. TERMES DE REFERENCES DE LA CONSULTANTE
- B. LISTE DES ABREVIATIONS
- C. LISTE DES PERSONNES RENCONTREES
- D. DOSSIER DE FORMATION
- E. TERMES DE REFERENCES DE LA RECHERCHE A REALISER
PAR L'UNIVERSITE NATIONALE DU BENIN
- F. PROTOCOLE CONTRAT

INTRODUCTION

Depuis la fin des années 1970, l'Afrique toute entière est entrée dans une crise profonde. Endettement, déséquilibre entre croissance démographique et taux d'augmentation de la production, aggravation du sous-emploi et du chômage, déficit des administrations et du secteur public, disparités entre revenus ruraux et revenus urbains, misère dans les campagnes entraînant l'exode rural et l'accroissement incontrôlé de la population urbaine, l'industrialisation encore à l'état embryonnaire, sont des maux qui contraignent aujourd'hui les pays africains à rechercher d'autres voies et moyens pour redynamiser leur développement.

Au nombre des mesures prises pour faire face à cette situation figurent la protection des groupes les plus exposés, la revalorisation du revenu réel des femmes, la recherche sur les conditions de vie des populations les plus vulnérables (femmes, enfants), les programmes de formation spécifiques pour les femmes, la valorisation du travail en général et du travail féminin en particulier.

A cet effet, la mission de la Consultante au Bénin s'insère dans le cadre du projet Béninois qui vise à mieux connaître et à accroître le rôle des femmes dans le processus de développement.

Le Projet BEN/88/PO5 "Formation des femmes en Population et Bien-être Familial" a pour objet :

- d'assister les femmes dans les domaines de la formation en gestion des projets générateurs de revenus ;
- de leur fournir des informations en population, santé et nutrition, afin d'améliorer la qualité de la vie ;
- de créer des clubs tontines pour favoriser la mobilisation de l'épargne familiale et palier aux problèmes d'obtention de crédit ;
- de mener une recherche sur le terrain qui permette aux décideurs politiques et organisations chargés d'encadrer les groupements féminins au processus de croissance économique.

1. BUTS ET OBJECTIFS DE LA MISSION

C'est dans le contexte décrit ci-dessus que s'est située la mission de la Consultante. Elle a consisté à :

A/ - Assister la direction nationale du projet dans la préparation et l'organisation du premier séminaire atelier de formation des formateurs.

B/ - Préparer une enquête socio-économique au plan national au Bénin, afin d'avoir une meilleure connaissance des problèmes

2

fondamentaux de la femme Béninoise dans la famille et le travail, de façon à pouvoir déterminer les moyens de sensibiliser les femmes en matière de population et dans le domaine du développement. Les termes de référence précisés dans le contrat Réf. BOC : 310.621.9 de la Consultante est prescrit comme suit en son Article premier : le consultant accomplira, sous l'autorité du Directeur Général de l'UNESCO, les travaux ci-après :

Dans le cadre du Projet BEN/88/PO5 "Participation des femmes aux activités du Développement et du bien-être familial" :

i) Préparer une enquête socio-économique au plan national au Bénin, afin d'avoir une meilleure connaissance des problèmes fondamentaux de la femme Béninoise dans la famille et le travail, de façon à pouvoir déterminer les moyens de sensibiliser des femmes en matière de population et dans le domaine du développement.

Pour ce faire :

- a) Sélectionner les groupements des femmes qui feront l'objet de cette enquête ;
- b) Déterminer les thèmes de recherche sur lesquels portera l'enquête ;
- c) Préparer un protocole/contrat avec l'Université Nationale du Bénin qui devra conduire cette enquête.

ii) Assister la Directrice Nationale du projet dans la préparation et l'organisation du premier atelier de Formation de Formateurs. Selon les lignes établies dans le document de projet approuvé.

iii) Remettre un rapport à l'UNESCO, dactylographié en double interligne en français et en cinq copies, portant sur les résultats de la préparation de l'enquête et sur l'orientation du projet.

2. PRINCIPAUX RESULTATS ET CONTRAINTES

2.1 - PRINCIPAUX RESULTATS

a) Au titre de la formation, 38 personnes ont été formées au cours du séminaire "Formation des Formateurs en gestion" qui a eu lieu du 24 au 28 juillet 1989, animé par la Consultante avec la collaboration de deux cadres Béninois sur les thèmes de commercialisation, réalisation d'un micro projet comptabilité adaptée aux micro projets, et sensibilisation aux questions de population.

b) 6 groupements de femmes (Badjoude, Binou, Sirarou Niki, Mondji Ngangan, Centre d'alphabétisation d'Abomey) ont été visités par la Consultante, la VNU et 3 membres du Comité technique du projet, dans le but de les sensibiliser aux objectifs du projet et de solliciter leur participation en tant

que relais dans la mise en oeuvre des activités du projet.

c) A la suite de la tournée et des discussions avec les membres de l'équipe de l'Université, les termes de références pour les recherches des obstacles que rencontrent les femmes à la pleine participation au développement et à une meilleure connaissance des questions des populations ont été définis et un avant projet de protocole/contrat a été élaboré.

d) Un réaménagement dans le plan de travail a été effectué proposant : un séminaire atelier sur les améliorations à apporter aux tontines existantes pour les rendre rentables économiquement, et l'établissement des critères de choix des groupements devant participer à l'expérience des nouvelles tontines pilotes. Les fonds devant financer cette activité pourront être dégagés des allocations prévues dans le cadre de la recherche.

2.2 - CONTRAINTES

La disponibilité des autorités nationales béninoises et leur détermination à apporter un soutien sans réserve à ce projet est un garant de succès non négligeable. Toutefois, les lenteurs à la mise à disposition en temps utile des moyens financiers, matériels et humains, peuvent représenter des handicaps à la réalisation des activités du projet selon le calendrier arrêté.

3. MOYENS POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE LA MISSION

Pour réaliser l'activité A "Assister la Directrice Nationale du Projet dans la préparation et l'organisation du premier séminaire atelier de formation des formateurs", la tâche de la Consultante a été la suivante :

- Déterminer et évaluer les besoins en formation des personnes chargées de l'encadrement des groupements de femmes ;
- Identifier et élaborer les critères de sélection des participantes au séminaire ;
- Déterminer les objectifs et les méthodologies, établir le programme de formation ;
- Evaluer le programme de formation ;
- Etablir un budget prévisionnel ;
- Porter assistance à l'exécution du programme de formation.

Concernant le deuxième volet des buts et objectifs de la mission, à savoir : "Préparer une enquête socio-économique au plan national au Bénin, afin d'avoir une meilleure connaissance des problèmes fondamentaux de la femme Béninoise dans la famille et le travail, de façon à pouvoir déterminer les moyens de sensibiliser les femmes en matière de population et dans le

14
domaine du développement", les actions suivantes ont été entreprises :

- Visite des groupements de femmes initiés par l'Etat (le Centre d'Alphabétisation d'Abomey, les groupements de Dadjoudé et de Binou dans l'Atacora, les groupements de Sirarou et de Niki dans le Borgou, le groupement de Mondji Gangan dans le Zou), le groupement des femmes de Djéffa dans l'Ouémé encadré par une Organisation Non Gouvernementale Nationale le SEV, le Projet ACORD à Mattéri.

- Rencontre et discussion avec les responsables de quelques Organisations Non Gouvernementales s'occupant des problèmes de femmes tels que : le GRECCS, le CERED, le SEV et ACORD.

- Recherches documentaires.

- Rencontre des responsables du CEFORP pour discuter du sous-contrat que le Projet BEN/88/PO5 signera avec elle.

4. EXECUTION DES ACTIVITES DE LA MISSION

4.1 - PERIODE PREPARATOIRE

A/ - Briefing

Le briefing qui devait originalement se faire à Dakar a finalement eu lieu à Douala le 18 et j'ai continué à Yaoundé du 19 au 21 juin par le Conseiller Régional qui était en mission à Yaoundé. Lors du briefing, le Conseiller Régional de l'UNESCO a parlé des objectifs du projet, des activités de la Consultante des attentes de l'UNESCO. Puis, à Yaoundé, il a fait visiter un projet similaire réalisé à Yaoundé, notamment le projet IEC au Ministère de l'Information et de la Culture à Yaoundé. Ensuite, la Consultante a été introduite auprès du Directeur du FNUAP où grâce à l'amabilité de ce dernier, elle a eu de plus amples documentations sur les activités du FNUAP ayant trait à la femme et au développement. Enfin, elle s'est rendue à la bibliothèque de la FAO à Yaoundé le 20 et le 21 pour consulter des documents sur des projets générateurs de revenu ayant la femme comme bénéficiaire. Le 21 juin, la Consultante est retournée à Douala.

B/ - Révision de la période de la mission

La mission, prévue pour commencer le 20 mai, mais par la suite de la non disponibilité des autorités nationales, a été reportée au 24 juin. Et compte tenu des engagements antérieurs de la Consultante pour le mois d'août et en accord avec l'Agence d'Exécution, la période de la mission a été scindée en deux phases :

- 1 - du 24 juin au 31 juillet
- 2 - du 18 août au 24 septembre.

Au cours de la 1ère phase, la Consultante a organisé un séminaire de formation de formateurs en gestion et effectué une visite au Centre d'Alphabétisation des femmes du marché

5
d'Abomey.

Lors de la 2ème phase, elle a effectué plusieurs visites sur le terrain afin de bien connaître les préoccupations des femmes en zone rurale et de déterminer les axes d'orientation de l'étude socio-économique. Puis, elle a rédigé le projet de protocole/contrat.

4.2 - DEROULEMENT DE LA MISSION

A/ - FORMATION DES FORMATEURS

A.1 - Evaluation des besoins en formation

Dès l'arrivée de la Consultante à Cotonou le 24 juin 1989, en accord avec la présidente de l'OFRB Mme Karim RAFIATOU, elle a pris contact avec les différentes structures Béninoises d'encadrement des groupements féminins, à savoir : l'Organisation des Femmes Révolutionnaires du Bénin (CFRB), la Direction de l'Action Coopérative (DAC), l'Organisme National pour la Promotion des Activités de la Femme Rurale (ONPAFR) et l'Université Nationale du Bénin.

Ensuite, afin de s'imprégner des réalités locales et mieux compléter les informations, elle a entrepris des recherches documentaires sur le terrain concernant la formation des personnes assurant l'encadrement des groupements des femmes au Bénin (DAC, PNUD, SEV, INE, CNBPF, COUR POPULAIRE CENTRALE, Direction des Etudes et de la Planification au Ministère de la Justice, etc.).

Puis ses connaissances ont également été enrichies des problèmes Béninois à travers de nombreuses séances de travail avec le Comité Technique du Projet, Comité composé de la Directrice Nationale des Affaires Sociales, de la Directrice de l'ONPAFR, du Représentant de l'Université Nationale du Bénin et de la Directrice de l'O.F.R.B.

Enfin, elle a multiplié des rencontres avec des femmes d'autres groupements féminins (groupement de Djéffa, Eglise méthodiste du Bénin), ainsi que d'autres projets agissant ou intervenant dans le cadre de l'encadrement et appui à la femme Béninoise (Projet ACORD, Matteri, SEV, GRECCS, CNBPF).

A.2 - Elaboration des critères de sélection des participantes au séminaire de formation

La majorité des groupements de femmes au Bénin ont été initiés par le Ministère du Développement Rural et de l'Action Coopérative (MDRAC).

Ces groupements sont encadrés pour la plupart par des structures étatiques de développement telles que :

- le Centre d'Action Régional pour le Développement Rural (CARDER) ;

6

- les Centres Sociaux du Ministère du Travail et des Affaires Sociales (MTAS) ;

- des structures politiques telles que l'Organisation des Femmes Révolutionnaires du Bénin (OFRB) ;

- des communautés religieuses et des Organisations Non Gouvernementales (ONG).

Les participantes au nombre de trente six (30), viennent des six (6) provinces du Bénin, soit six (6) par province.

Chaque groupe provincial se compose de représentantes de l'OFRB, des CARDER, des Centres Sociaux encadrant des Groupements sur le terrain, ainsi que d'une femme membre d'un groupement féminin et ayant un niveau de formation lui permettant de suivre le séminaire (BEPC ou CEFEB plus formation d'animatrice rurale).

A.3 - Détermination des objectifs, choix des méthodologies et élaboration du programme de formation

Le séminaire a administré l'enseignement des trois modules suivants : la Comptabilité adaptée, la Réalisation d'un micro-projet, la Commercialisation.

Les objectifs pédagogiques ont été déterminés en fonction des principaux résultats obtenus :

- des différents entretiens et séances de travail ;
- et, des séminaires de formation déjà réalisés par les structures d'encadrement.

Ainsi, avec le module Comptabilité, le but poursuivi est de rendre les participantes capables de :

- sensibiliser les femmes à la nécessité de l'évaluation permanente de leurs activités ;
- saisir les opérations comptables ;
- tenir un Livre de Recettes-Dépenses ;
- calculer le Prix de Revient d'une marchandise ou d'un produit fini ;
- tenir une fiche de stock ;
- améliorer les méthodes de gestion utilisées par les Groupements Féminins.

En ce qui concerne la commercialisation, le séminaire devra rendre les participantes aptes à :

- élaborer une étude de marché ;
- choisir un type de conditionnement pour un produit ;
- décider des activités à mener pour promouvoir la vente d'un produit ou d'un service ;
- choisir le circuit adéquat pour la distribution du produit ;
- fixer le prix d'un produit ou d'un service.

Quant à la Préparation et Réalisation d'une Micro-Réalisation, elle vise à rendre les séminaristes capables de :

- élaborer une structure de problèmes ;
- élaborer une structure d'objectifs ;
- choisir avec les groupements les problèmes et les blocages élémentaires pouvant être résolus par la communauté ;
- établir un budget de financement ;
- collecter les fonds nécessaires à la micro-réalisation ;
- assurer la participation de la communauté à la réalisation de la Micro-Réalisation.

Pour la méthodologie, j'ai surtout privilégié l'approche participative, les études de cas et les exercices.

Le plan de travail rédigé a été soumis au Comité Technique. Puis, je l'ai envoyé à la Direction de l'Action Coopérative et à la Direction de l'Ecole Nationale d'Administration. Ces dernières ont délégué chacune un cadre pour participer à l'animation du séminaire. Au cours de la dernière séance de formation et grâce à la contribution du Conseiller Régional, les participants ont été sensibilisés aux problèmes de contrôle des naissances et au rôle de l'UNESCO et du FNUAP dans la mise en oeuvre des projets en matière de population et bien-être familial ayant trait à la femme, l'environnement et le développement.

A.4 - Evaluation

Une première évaluation s'est faite tout au long et à la fin du séminaire par les animateurs et les participantes elles-mêmes.

Plusieurs autres séances d'évaluation sur le terrain sont à prévoir au cours de la mise en oeuvre du projet pour :

- apprécier le degré d'assimilation et la capacité à amener les membres des groupements qu'ils encadrent à adhérer aux techniques enseignées lors du séminaire ;
- apporter des correctifs si les concepts enseignés n'ont pas été

bien maîtrisés.

A.5 - Participation au déroulement de la formation

Le séminaire de formation a été animé par 4 intervenants à l'INMES à Cotonou, du 24 au 28 juillet 1989 :

- Mr Ahouadi PLACIDE, cadre de l'Ecole Nationale d'Administration (ENA) pour le module comptabilité ;
- Mme Djogbénou ELISE, cadre de la Direction de l'Action Coopération (DAC) pour la réalisation d'un micro-projet,
- la Consultante pour le module Commercialisation, et
- le Conseiller Régional pour la sensibilisation aux problèmes de population et de bien-être familial.

Au cours de la séance de clôture, l'une des participantes a présenté l'évaluation des enseignements et de l'encadrement.

B/ - ENQUETE SOCIO-ECONOMIQUE

B.1 - Visite des groupements féminins

Pour se faire une idée des préoccupations des femmes du Bénin, elle a visité des groupements réalisant les activités suivantes :

- Vente de pétrole à BADJOUDE et production agricole à Binou dans l'Atacora ;
- Production agricole à Sirarou et Niki dans le Borgou ;
- Transformation de manioc en gari et production agricole à Mondji Gangan et vente des produits divers au marché d'Abomey dans le Zou ;
- Elevage de porcs à Djéffa dans l'Ouémé.

Sur le terrain, l'équipe qui l'accompagnait et elle-même ont discuté directement avec les femmes. Ceci leur a permis de se rendre compte des faits suivants :

- la plupart des groupements sont créés depuis moins de 6 ans ;
- l'effectif moyen de ces groupements est de 38 personnes. Mais on rencontre aussi des groupements avec un nombre plus élevé de personnes ; c'est le cas par exemple du groupement des femmes de Badjoudé où, à cause des sols peu riches de la région, le groupe est composé de 67 femmes vendant du pétrole dans un village peuplé de 300 personnes environ ;
- la moyenne d'âge des femmes de ces groupements est de 32 ans ;

- les objectifs poursuivis par ces groupements sont l'augmentation du revenu et de la production, l'amélioration de la qualité de la vie ;
- la plupart des femmes disent avoir reçu des notions de planning familial ; mais on relève que la moyenne de naissance par femme est 7.

Quelques faits importants se dégagent de cette tournée :

- lorsque les femmes d'un groupement travaillent ensemble sur une surface commune, la rentabilité est moins élevée que lorsque le groupement choisit une superficie, la répartit selon l'effectif de ces membres et que le fruit de chaque lopin revient à son cultivateur ;
- d'autre part, les groupements de femmes dans l'ensemble manquent d'outils modernes et appropriés. Et lorsque certains de ces groupements acquièrent quelques outils et machines, il arrive que ceux-ci restent immobilisés pendant des mois, faute de l'existence d'un service d'entretien ;
- par ailleurs, la capacité de mobilisation de l'épargne de ces groupements restent très faibles et entraînent des faibles taux de cotisations individuelles (entre 25 et 50 F CFA par semaine ou par mois) ;
- enfin, pour le transport de leurs marchandises ou l'achat des produits à transformer, les femmes doivent parcourir des distances énormes (10 à 20 km).

B.2 - Rencontre avec les responsables d'O.N.G.

Ces Organisations Non Gouvernementales poursuivent des objectifs différents mais complémentaires, par exemple :

- la promotion d'emplois nouveaux par le Volontariat pour le SEV ;
- la lutte contre la désertification et la faim pour ACORD ;
- la recherche sur l'articulation ville/campagne pour le CERED ;
- etc, etc.

Si ces Organisations Non Gouvernementales ont des approches originales, elles restent néanmoins limitées dans leurs interventions par : la faiblesse de leurs effectifs sur le terrain, la faiblesse des finances.

B.3 - Recherche documentaire

La recherche documentaire a permis à la Consultante de s'apercevoir qu'il existait au Bénin, dans les archives de la Cour Populaire du Bénin, un projet du Code de la Famille. C'est

ainsi qu'elle a vivement recommandé aux chercheurs qui mèneront l'étude-enquête de s'appuyer sur ce document et sur un autre ouvrage "Le Coutumier du DAHOMEY" (Circulaire AP 128 du 19 mars 1931) qui est un rapport assez exhaustif sur les coutumes et les pratiques traditionnelles du Bénin.

B.4 - Rencontre avec l'Université Nationale du Bénin

Après la tournée sur le terrain, elle a organisé plusieurs séances de travail avec l'Institut National d'Economie de l'Université Nationale du Bénin. L'objet de ces séances de travail était :

- Un débat autour des problèmes rencontrés par les femmes du Bénin ;
- La détermination des termes de collaboration entre le projet BEN/88/PO5 et le CEFORP qui est abrité par l'Institut National d'Economie.

Les membres de l'Université ont montré leur enthousiasme à collaborer dans le cadre de ce projet.

A la fin de ce débat, elle a rédigé les termes de références décrivant le travail à réaliser par le CEFORP, ainsi que l'avant-projet de contrat de collaboration entre le projet BEN/88/PO5 et le CEFORP abrité par l'Institut National d'Economie.

Ces termes de références ont tenu compte d'une part, des préoccupations telles que mentionnées dans le document approuvé du projet et d'autre part, des attentes exprimées par les différents groupements visités par la Consultante et le Comité Technique du Projet.

Dans le but de concilier toutes ces préoccupations le thème retenu pour la recherche est : "Conditions d'amélioration de la qualité de la vie de la femme". Ce thème comporte trois parties :

1ère partie : Conditions de vie de la femme

A - L'adolescente

B - Le rôle social de la femme

B.1 - Situation matrimoniale : épouse, mère, divorcée, veuve, célibataire.

B.2 - La femme au travail : modes d'association, conditions de travail, coutumes et interdits régissant le travail féminin.

B.3 - La place de la femme dans la structure sociale : participation au pouvoir politique, religieux, femme et procréation, femme en tant qu'agent reproduction

sociale.

11.4 La santé de la mère et de l'enfant : planification familiale, alimentation et médicaments, aspects nutritionnels.

2ème partie : Contribution de la femme à la production

- A - La femme comme force productive : les groupements féminins, les formes d'organisation (épargne et distribution du crédit, tontine).
- B - La contribution à l'économie domestique : source de revenu et mode de gestion, attitudes vis-à-vis des produits importés, part des revenus consacrée aux produits importés, freins à la participation des femmes au développement.
- C - Les obstacles économiques : division sexuelle du travail, accès au crédit, le problème de la distribution, impact de l'éducation et de l'alphabétisation sur la participation de la femme.

3ème partie : Suggestions pour l'amélioration des conditions de vie de la femme

- A - Suggestions pour l'amélioration des conditions de vie de la femme : veuvage, mariage, polygamie, amélioration de la composition des aliments, élaboration d'une cartographie alimentaire, constitution de jardins potagers.
- B - Suggestions pour l'amélioration des conditions économiques : encouragement à la diversification de l'activité économique, dynamisation et responsabilisation des groupements de femmes, encouragement de l'initiative privée.

5. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

5.1 - CONCLUSION

Malgré le temps limité de la mission de la Consultante, elle a su réaliser toutes les activités prévues dans son contrat et qui répondaient à la mise en oeuvre des objectifs "améliorer la capacité de gestion et l'encadrement des groupements de femmes" et "entreprendre un programme extensif de recherche sur les obstacles en plein épanouissement de la femme béninoise".

Le renforcement du cadre administratif et de gestion de ce projet (arrivée de la VNU et proposition de recrutement d'une secrétaire attachée à plein temps au projet) permet d'envisager une meilleure mise en oeuvre des activités du projet. La disponibilité et l'enthousiasme, mobilisateurs de la Directrice Nationale (actuellement promue Ministre de la Santé) sont des signes encourageants. Il faudrait cependant une plus grande concentration des activités autour des axes repris dans les

recommandations ci-dessous.

5.2 - RECOMMANDATIONS

1 - Dans le cadre de la formation des formateurs, en particulier de celle ayant suivi le 1er séminaire de formation et afin qu'elle puisse continuer de mettre en pratique les enseignements reçus et les faire disséminer dans leur groupements, la Consultante recommande vivement :

i) l'impression des livres de stock, de recettes et de dépenses adaptés selon les modèles enseignés.

ii) de prévoir un suivi/supervision pour apprécier le degré de maîtrise de ce qui a été enseigné et l'utilisation qui en est faite sur le terrain. Ce suivi sera assuré sur une périodicité à prévoir par la Volontaire des Nations Unies et une fois dans l'année par la Consultante ayant préparé le projet de formation.

2 - Dans le cadre de formation des infirmières et des institutrices.

Compte tenu de la nécessité d'étendre l'information en matière de planning familial, aspect nutritionnel, etc, également aux personnes en cours d'emploi, et vu les difficultés d'application de la formation acquise par les personnes en chômage, et le problème ultérieur de leur emploi et de leur rémunération, nous recommandons que la formation se limite en majorité aux animatrices travaillant déjà sur le terrain.

3 - En ce qui concerne le 2ème séminaire de formation de formateurs, le programme devrait surtout porter sur l'évaluation des projets et toute formation pouvant améliorer le comportement des encadreurs et mieux, leur inculquer le concept d'auto-promotion basée sur une pédagogie expérientielle et d'animation d'adulte en faisant appel aux connaissances et vécus des apprenants. En plus des termes de gestion, il serait souhaitable que soient traitées également des questions de population, environnement et amélioration de la santé maternelle et infantile.

4 - Etant donné que l'un des objectifs du projet est de mettre sur pied et de gérer des tontines-pilotes mobilisatrices de l'épargne et distributrices de crédit, il est vivement recommandé qu'à la suite des voyages d'études des cadres du projet, qu'un séminaire atelier soit organisé pour déterminer : le type de tontine économiquement rentable et viable en zone rurale au Bénin ; les critères de sélection des groupements à qui seront octroyés les fonds dans le cadre de cette expérience.

5 - Compte tenu du fait que la VNU doit suivre et superviser les tontines pilotes qui seront créées, il serait utile qu'elle accompagne les membres du Comité Technique dans les visites d'études au Cameroun, au Mali et au Niger.

6 - Beaucoup de ces projets ayant trait aux activités de développement rural et intéressant tout particulièrement les femmes, nous recommandrions qu'au cours de leur élaboration et de leur mise en oeuvre que l'UNIFEM et la FAO soient impliqués.

7 - Pour l'efficacité de la gestion de ce projet, l'agence d'exécution et de financement devrait convenir d'une modalité plus efficiente pour la mise à disposition des fonds.

8 - Une formation aux procédures de gestion du FNUAP et de l'UNESCO est à recommander pour le Comité Technique du projet.

TERMES DE REFERENCE RELATIF A L'ETUDE DES
CONDITIONS D'AMELIORATION DE LA QUALITE
DE LA VIE DES FEMMES AU BENIN

1 - CONTEXTE DE L'ETUDE

Au Bénin, les femmes représentent 52 % de la population. Elles sont très actives dans le domaine de la transformation et de la production agricole (plus de 60 % de la main d'oeuvre agricole).

Sur le plan juridique, l'Etat prône l'égalité des chances entre les hommes et les femmes. Toutefois, dans les pratiques de la vie quotidienne, les femmes sont encore loin d'être maîtresses de leur vie et de leur sort.

- Les contraintes traditionnelles ont contribué à convaincre la femme à accepter une certaine limite dans ses droits ;
- Elle ne participe que très peu au processus de décisions ;
- Le poids des traditions se ressent dans les domaines aussi variés que ceux du choix de la famille, l'espacement des naissances, etc. ;
- La femme n'a que très peu de contrôle sur les terres.

Cette situation affecte profondément leur bien-être et celui de leur famille, ainsi que leur productivité.

On remarque que malgré tous les efforts fournis par l'Etat Béninois dans le domaine de la promotion de la femme, les contraintes traditionnelles et le syncrétisme des pratiques modernes et traditionnelles mal réalisés tendent non seulement à limiter les possibilités offertes aux femmes, mais en outre, elles les découragent directement ou subtilement à exiger ces possibilités pour elles-mêmes.

Par ailleurs, le Ministère du Développement Rural et de l'Action Coopérative (M.D.R.A.C.), l'Organisation des Femmes Révolutionnaires du Bénin (O.F.R.B.), le Ministère du Travail et des Affaires Sociales (M.T.A.S.) ont initié près de 343 groupements au Bénin, pour :

- briser l'isolement des femmes,
- faciliter l'accès des femmes aux techniques modernes et aux financements,
- améliorer la rentabilité économique des groupements.

Ces groupements initiés n'ont pas toujours atteint les objectifs escomptés.

En effet :

- le pourcentage des femmes Béninoises ayant adhéré aux groupements de femmes est peu élevé, environ 1 % de la population active agricole féminine ;
- quand des groupements ont pu acquérir du matériel moderne, le service après-vente est inexistant.
- certains groupements créés sont quelquefois non rentables économiquement (nombre pléthorique dans un seul groupement eu égard à l'exiguité des surfaces cultivables et au faible peuplement des villages concernés par ces groupements ; foisonnement des mêmes activités d'une région à une autre).

2 - OBJECTIFS ET METHODOLOGIES

Aussi, le projet BEN/88/PO5 souhaite :

- aider à l'élaboration des politiques et des mécanismes qui favoriseraient le plein épanouissement de la femme ;
- avoir une meilleure connaissance des obstacles à une plus grande rentabilité des groupements féminins.

Pour ce faire, une étude-enquête, aussi exhaustive que possible, relative aux situations qui prévalent dans le pays est absolument nécessaire.

L'Université Nationale du Bénin devra mener l'étude-enquête leur permettant de préparer et de soumettre au Projet BEN/88/PO5 :

- 1 - Un projet de Code de la Famille prenant en compte les réalités socio-culturelles du Bénin.
- 2 - D'indiquer les modifications à apporter au Droit Coutumier afin qu'il soit adapté à la situation actuelle.
- 3 - De dresser la liste des améliorations à apporter aux groupements féminins pour les rendre économiquement

Le rapport sera rédigé en Français. Un plan bien détaillé du travail à faire, ainsi que les différents questionnaires devront parvenir au projet BEN/88/PO5 avant le.....

LES COMMENTAIRES DU PROJET BEN/88/PO5 seront retournés le.....

Le rapport final doit parvenir au projet BEN/88/PO5 avant le

5.2 - Le CEFORP assurera entièrement la responsabilité de la collecte, de l'exploitation et de l'interprétation des données, ainsi que de la rédaction et les rapports dactylographiés.

Le contractant peut faire participer à cette recherche le maximum de femmes ayant préparé des mémoires sur des questions concernant les femmes au Bénin. Les rémunérations de ces derniers seront financées sur le montant du contrat.

C O N T R A T

En vue d'une recherche sur les conditions d'amélioration de la qualité de la vie des femmes au Bénin.

LA PARTIE AU CONTRAT CI-DESSOUS NOMMEE

- Le Projet BEN/88/PO5, relatif à la Formation des Femmes en Population et Bien-Etre Familial représenté par sa Directrice Nationale.

d'une part

- Le Centre de Formation et de Recherche en Matière de Population (CEFOP) de l'Université Nationale du Bénin représenté par le Recteur de l'Université Nationale du Bénin, Coordonnateur du Projet BEN/89/PO2.

d'autre part

Il est convenu et arrêté ce qu'il suit :

Article 1er

Objet du Contrat

- 1.1 - Le Projet BEN/88/PO5 confie à l'Université Nationale du Bénin la réalisation d'une enquête socio-économique au plan national au Bénin.
- 1.2 - Les termes de référence mis à la disposition du contractant ont été élaborés pour le compte du Projet par une Spécialiste en Population et Développement.

Article 2

Obligations du contractant

- 2.1 - Le contractant s'engage à réaliser l'étude sur les conditions d'amélioration de la qualité de la vie de la femme dont il doit déposer le rapport le 1er mars 1991, date impérative.

- 20
- 2.2 - Le rapport comprendra le projet de Code de Famille, un rapport portant sur les améliorations à apporter au Droit Coutumier et les améliorations à réaliser pour rendre les groupements de femmes plus rentables économiquement.
 - 2.3 - Le contrat entre en vigueur dès sa notification et expire le
 - 2.4 - Le contractant s'engage à présenter un rapport à chaque étape (questionnaire, enquête et exploitation, rédaction du rapport) de la recherche.
 - 2.5 - Le contractant s'engage à présenter un projet de Code de la Famille, un projet portant sur l'amélioration à apporter au Droit Coutumier du Bénin et sur les conditions à mettre en oeuvre pour améliorer la rentabilité économique du projet.
 - 2.6 - Le contractant s'engage à prendre en charge toutes les charges liées à la production des différents rapports.

Article 3

Paieiment

- 3.1 - Le Projet BEN/88/PO5 s'engage à verser l'équivalent de 13.226 \$ (treize mille deux cent vingt six dollars US) pour la réalisation de l'enquête, l'exploitation des données et la rédaction des rapports comme suit :
 - Elaboration du questionnaire,
 - Réalisation de l'enquête et traitement des données,
 - Rédaction des rapports.
- 3.2 - Les modalités de paiement pour la réalisation de l'étude enquête sur les conditions d'amélioration de la qualité de la vie de la femme sont :
 - Elaboration du questionnaire \$ 1.322,6
à verser après remise et approbation du questionnaire par l'UNESCO.
 - Avance de démarrage \$ 7.935,7
à verser au début du démarrage de l'enquête et après approbation du questionnaire.
 - Le solde \$ 3.867,8
à verser au contractant après satisfaction de ses obligations telles que indiquées à l'article 2 ci-dessus.
 - Solde \$ 13.226

Article 4Réalisation et remboursement

En cas de non respect des conditions sus-indiquées, le contractant sera tenu de rembourser au projet BEN/88/PO5 les frais engagés et le contrat sera résilié.

Article 5Arbitrage

En cas de litige, le différend sera porté au portec devant le Tribunal Civil du lieu d'établissement du projet.

Fait à Cotonou le 23 septembre 1989

Pour le Projet BEN/88/PO5
La Directrice,

Pour le CEFORP
l'Université Nationale
du Bénin,
le Recteur, Coordonnateur
du Projet BEN/89/PO2

Rafiatou KARIM

Mr. BASSABI

URGENT

BOMY
HOU S' envoie pour le
récépissé

CURRICULUM VITAE

Nom : YITAMBEN Gisèle (Mme)
née MANKANTE TANKAM

Nationalité : Camerounaise

Date de naissance : 29 Mai 1956

Adresse : B.P. 5213, DOUALA, Cameroun

Situation
familiale : Mariée, 2 enfants.

Langues : Français : courant)
Anglais : courant) parfaitement bilingue
Espagnol : de bonnes notions.

Position actuelle : Consultante.
Présidente de l'ASAFE (Association pour le
Soutien et l'Appui à la Femme Entrepreneur).

Formation : - Diplôme du Master of Business Administration
(MBA), 1982, Paris, Option : "International
Business". 2 ans d'études en Anglais (Paris,
New-York).
- Licence ès Sciences Economiques, 1980,
Strasbourg (France) : Option Gestion des
Entreprises.
- Baccalauréat, Série C. 1976 - Lycée Général
Leclerc, Yaoundé.

Expérience professionnelle

- Programmée à partir de janvier 1989 comme consultante à l'Atlanta Management Institute à Atlanta/USA dans le cadre de leur programme "Intégration de la femme dans le processus du Développement".
- Oct. 87 - sept. 88 : Formatrice à l'Institut Panafricain pour le Développement.
- Cours dispensés : Economie Générale, Economie du Développement, Gestion commerciale
- Conception et élaboration du programme et du matériel didactique d'un séminaire d'évaluation des animatrices en zone rurale au Cameroun. Ce programme était destiné aux cadres du Ministère de la Condition féminine du Cameroun.

- Août 1988 : Participation comme Personne-ressource au séminaire international "Femme, Gestion, Planification du Développement" organisée par le BIT à Douala et à Dakar.

Travaux exécutés :

- Méthodologie d'élaboration de programme de formation
 - Animation du séminaire "Femme - Gestionnaire" du Sénégal.
 - Mars 1988 Participation au séminaire IPD/CAFS "Femme et médecine traditionnelle en zone rurale".
 - Mars 1988 Co-cordinatrice d'un séminaire-atelier en management de 10 jours regroupant 60 femmes haut cadres du Cameroun sur le titre : "An Executive Development Programme for Camerounian Women Managers".
-
- Août - septembre 1987 : Participation comme personne - ressource au séminaire "Expérience du développement de la Micro-entreprise gérée par les femmes au Kenya". Plusieurs visites sur le terrain : notamment à Nairobi, Kisumu, Kamreme, Nakuru.
 - Décembre 1987, Mars et Juin 1988 : Conseils auprès de 3 délégations canadiennes sur le thème : "Femme et développement" à la demande de l'Ambassade du Canada.
 - Septembre 1985 - septembre 1987 : Consultante et enseignante vacataire à l'Institut Panafricain pour le Développement (IPD), Douala.
 - Cours dispensés "Les Techniques de Ventes" et la Gestion de la Production".
 - Encadrement des stagiaires pour leurs mémoires et travaux de fin de section.
 - Co-animateur d'un séminaire de Formation des Cadres du Ministère de la Sécurité Alimentaire et des Populations Sinistrées (MSAPS) et des Cadres de l'Office of Project Executive - TCHAD sur l'évaluation des besoins alimentaires et la gestion des stocks Mars-Avril 1987.
 - Décembre 1986 : Consultante auprès de la Banque Africaine de Développement :
 - Elaboration d'une étude "L'Accès des Femmes au Crédit en Afrique"
 - Décembre 1986 : Animation (comme personne ressource)

d'un séminaire international sur "L'accès des femmes au crédit en Afrique" au Siège de la Banque Africaine de Développement (20 Etats représentés de l'Afrique et de l'Amérique).

- Courant 1986 : Promotrice de l'ASAFE (Association pour le Soutien et l'Appui à la Femme Entrepreneur).
- Elue présidente de l'Association en juin 1986. L'ASAFE est une organisation non-gouvernementale, dont la cible est la femme dans la micro-entreprise.

Les objectifs sont :

- Contribuer à la promotion des femmes entrepreneurs dans tous les secteurs;
 - Constituer un appui technique pour assister les femmes à mieux gérer leur entreprise;
 - Former les femmes entrepreneurs aux techniques adaptées du management;
 - Promouvoir l'épargne et constituer des fonds pour un crédit roulant.
- Jan 1984 - septembre 1987 : Chargée d'étude au Cabinet "BF CONSEILS", Conseil d'entreprises, Animation de séminaires divers, dont les séminaires : (1) d'études de marchés ; (2) de ventes ; (3) et un de relations publiques pour les Chefs de Services à la Caisse Nationale d'Epargne (septembre 1985).
 - 1982 - 1983 : Conception et réalisation en directe des émissions "Connaissance du Monde" à Radio FM Nantes la Jolie, (Banlieue parisienne, France).
 - Juillet - septembre 1980 et juillet - sept. 1979 : Emploi de vacances universitaires au Service Financier à ELF SEREPCA, Douala - Traitement des documents, suivi des transactions...

Autres activités

- Depuis Août 1986 : membre de l'AFARD (Association des Femmes Africaines pour la Recherche et le Développement)
- Depuis Juin 1986 : Présidente de l'ASAFE.
- 1981 - 1982 : Au sein de la SCHILLER INTERNATIONAL UNIVERSITY, contribution active à l'animation et la réalisation de séminaires d'études, avec notamment les études suivantes : (1) Computation et Multinational Profit; (2) les emballages métalliques au Cameroun ; (3) Etude de marché sur le coton hydrophile au Cameroun.

Intérêts personnels

- Sport : Gymnastique, Footing, Basket-Ball
- Musique : Jazz, Blues, Regae.
- Lecture : littérature moderne et classique.

Références :

- Jacqueline KI-ZERBO
Responsable du Bureau UNIFEM
B.P. 3311, Dakar, Sénégal.
 - Marguerite DUPUY
Enseignante,
CESAG, B.P. 3208, Dakar, Sénégal.
 - Philip LANGLEY,
Responsable de la Coordination des Programmes de
Recherche et de la Pédagogie, Institut Panafricain
pour le Développement, Secrétariat Général,
B.P. 4056, Douala, Cameroun.
-

MAIGRE LA CRISE, LES OPTIONS DEMEURENT LES CAMEROUNAIS FONT FACE

DANS son message du nouvel an à la nation le 31 décembre 1986, le chef de l'Etat, S.E. Paul Biya annonçait que 1987 ne sera pas une année facile. Depuis lors, les Camerounais et les Camerounaises éprouvent les dures réalités de la crise économique. Cette crise économique se manifeste par la baisse du niveau de vie, la chute des prix de nos produits de base et le faible pouvoir d'achat des Camerounais.

Toutefois, nos compatriotes n'ont pas baissé les bras. Ils créent qui de nouvelles exploitations agricoles, qui de petits commerces. D'autres font partie des associations et des tonnes où ils empruntent pour faire face aux multiples sollicitations auxquelles ils sont confrontés. Ils nous parlent ici de la manière dont ils abordent la crise et de leur manière d'en faire avec ce mal qui ébranle toutes les familles camerounaises.

● **M. ANONO ORINDO**
Chef d'agence **SONEL**
de Yaoundé

En dehors des problèmes de scolarité de ma progéniture auxquels je suis confronté chaque année, je me débrouille pour le reste. Je fais de l'agriculture. Mon village, étant à 40 km de Yaoundé, je m'y rends chaque fin de semaine. Mes exploitations agricoles me permettent donc de ne plus avoir à acheter du blé, du riz, du maïs et autres. J'ai mis fin également aux interminables déplacements que j'effectuais quotidiennement, et qui étaient une source de dépenses folles. Avec le contrat de performance que vient de signer la Société nationale d'électricité du Cameroun, nous travaillons beaucoup plus que par le passé.

Dans le cadre des soins de santé, c'est devenu très difficile de faire. Interne quelquefois à l'hôpital central. Pour les cliniques privées qui nous reçoivent, nous nous organisons de façon à payer en partie les soins qu'elles nous administrent. Mais il faut avouer que ce n'est pas facile.

● **Mme ETONGO**
Marie-Thérèse,
coiffeuse esthétique
à Yaoundé

« En ce qui me concerne, je continue à exercer mon métier de coiffeuse qui, avant 1987, était rémunérateur. Les samedis, je recevais plusieurs clientes à la fois. Actuellement, les rares clientes

qui me pointent dans mon salon ne paient que 2000 FCFA pour un shampooing mis en plus. Avec ces minables recettes, je ne suis à mesure ni de payer mon loyer ni de nourrir convenablement ma famille.

Face à cette situation difficile, j'ai néanmoins trouvé un creneau, celui de faire des champignons. Cette occupation me permet d'avoir ne serait-ce que des légumes. Mais il faut le dire, ce n'est pas toujours facile.

Il y a quelques temps, j'ai décidé d'ouvrir un comptoir pour vendre des denrées alimentaires. Mais jusqu'à présent, je n'ai pas encore les fonds nécessaires. J'y tiens fermement pourvu que je trouve ou emprunte des fonds.

● **M. TCHOULA TAGNE**
Victor

Commerçant à Mvog-Mbi

« Avant 1987, j'étais grossiste détaillant. Puisque la banque qui me prêtait de l'argent ne le peut plus, je suis contraint de ne payer que mes traites.

Pour faire face à mes engagements, j'ai quelque peu changé d'occupations. J'emprunte de l'argent au quartier à des taux qui varient de 15 à 20%. Et cela n'est possible que parce que je suis, dans des tonnes et des associa-

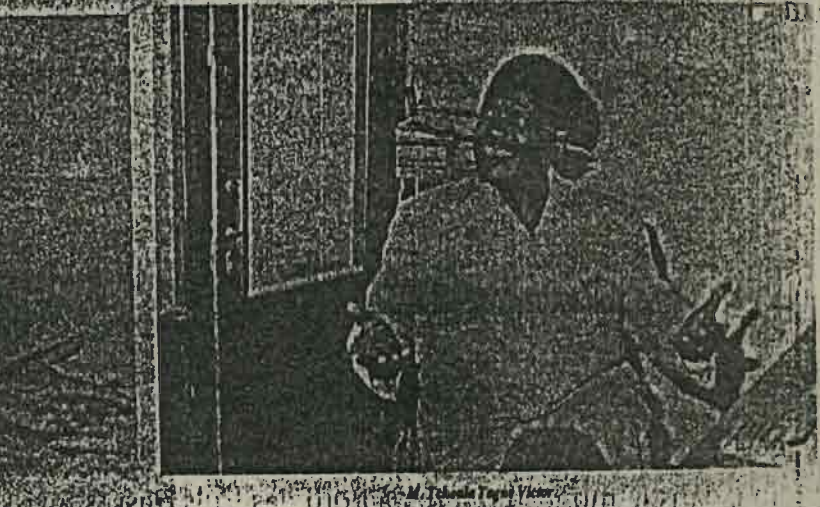
tions avec des indiens. Notre stratégie consiste à réunir de l'argent et à le vendre aux enchères. Avec cet argent, j'achète de la bière. Une de mes nouvelles activités se trouve être aussi l'achat de bouteilles vides que je revends aux Brasseries. J'ai également aménagé une place pour vendre de la bois, son bois jusqu'à présent elle reste encore inexploitable.

● **Mme NGO NDJOCK**
Marie-Claire
SONEL Yaoundé

La vie est devenue deux fois plus compliquée qu'avant. Il y a des changements sur tous les plans : la façon de vivre, les finances et le social. On dirait que pour nous la situation s'est quelque peu détériorée. Dans ma nombreuse famille par exemple, trois personnes seulement travaillent présentement. Plusieurs ont été victimes des compressions du personnel dans leurs entreprises.

J'essaie donc de m'en sortir avec mes petits revenus. Pour cela, je fais des économies grâce à de petites collations avec d'autres femmes. Je suis loin de la ville de Yaoundé et il est impossible pour moi de créer des champs pour pallier certaines difficultés. Pour les autres problèmes qui se posent dans la famille, on se concerta et on réunit des fonds pour les résoudre.

Propos recueillis par
Lola D. EDZIMBI



brillera...

porteur car en dépit de la crise et de la propension de certains à mépriser ce qui est camerounais, le "made in Cameroon", version habillement, se consomme chez nous. Alors pourquoi ne pas y aller franchement en créant de véritables confections ?

Pour sûr, le soleil se lèvera un jour sur le secteur du textile au Cameroun. Espoir vain ? Que non ! Il suffit pour s'en convaincre,

de regarder attentivement les produits qui inondent notre marché. Ils viennent de l'île Maurice, du Portugal, du Maroc, de la Tunisie, etc, des pays qui ont maîtrisé le filère coton. La zone franche industrielle dont les études se poursuivent activement constitue peut-être le levier qui fera tourner pour toujours l'industrie textile au Cameroun.

R. D. L. N.

Fripérie

Un syndrome sur le marché du textile

La friperie, commerce illégal au Cameroun, est l'une des nombreuses voies qu'emprunte la fraude douanière.

Pour le Petit Robert, la friperie ce sont les vieux habits, du linge usagé ou alors un commerce où une boutique de friperie. Au Cameroun en général et à Douala en particulier, il n'existe pas de boutique de friperie. La friperie a pris de l'ampleur au point qu'elle est sortie de son rayon habituel, (les blanchés) pour s'installer sur les trottoirs, le long des rues et carrefours.

La mode aidant, il est aujourd'hui difficile de distinguer un habit (le « jean » en particulier) blanchi par l'usage, d'un habit blanchi dans

un laboratoire pour les besoins de la mode.

De plus, le caractère fripe de ce linge qui se différencie de celui du linge neuf n'est plus évident. Les friperies permettent le soin de le repasser et parfois même de l'emballer afin de mieux attirer le client.

En dehors des vêtements, les friperies organisées se blanchissent certains ustensiles, notamment les cuillères; on se croirait par exemple au Cameroun, des marchés, dans une spécialité dont la spécialité serait la vente exclusive des objets usagés.

La friperie retrouvée sur le marché camerounais provient en général de l'étranger ou, à l'origine, elle n'est pas son objet de destination. Beaucoup d'effets vestimentaires fabriqués et destinés à une aide humanitaire sont détournés dans les pays occidentaux et vendus sur les marchés africains. Là-bas, ils sont livrés en poids au kilogramme par balles soit à des spécialistes à charge de les écouler en Afrique. C'est ainsi qu'il n'est pas rare de trouver dans une balle de friperie des vêtements aux "Laches" indétectables ou encore des uniformes de réserve d'un pays donné.

Une fois au port de Douala, ces balles de friperie échappent généra-

lement au contrôle douanier et sont récupérées par des spécialistes qui se font appeler « friperiers ». Ce linge est déballé fripe par le vendeur au kilogramme qui blanchit le linge usagé.

Il prend plaisir à la peine de le repasser, moins pour le plaisir d'hygiène que pour le plaisir du gain.

S'ils sont moins toxiques et moins nocifs pour l'homme que des déchets industriels, ces déchets qui

confection, si son importation frauduleuse ne cause pas un grand préjudice aux industriels de confection, celle des autres blanchés a rendu les produits des confectionneurs devenus moins compétitifs sur le marché. On voit une seule réaction des industriels de confection dont les produits sont aujourd'hui moins « chers » la friperie et les « autres » perfectionnées. Leur réaction a permis un contrôle de près de 40 % du marché par les produits étrangers.

Malgré ces charges dans l'industrie textile ébranlée dans les autres branches industrielles à entraine les conceptions de personnel.

Un personnel qui, sans doute par amour pour le textile, a été parfois recruté dans l'aspect informel du même secteur.

En temps de crise, les consommateurs préfèrent les vêtements économiques. Et le meilleur fournisseur dans le friperie. Pas pouvant pas ouvrir d'offensive publicitaire, il vous attend sur le trottoir.

N. à B.

A la **CCAR** A la **CCAR**

Bénéficiez de la campagne promotionnelle ouverte par la Compagnie camerounaise d'Assurances et de Reassurances (CCAR) à l'occasion du 4^e anniversaire de sa succursale de Bafoussam.

*** 15% de réduction sur toutes souscriptions de vos contrats d'assurances faites entre la période du 20 novembre au 31 décembre 1989 aux points ci-dessous :**

CCAR Tél. 44.10.66 CCAR
B.P. 967 Tél. 7055 KN Bureau face
Bafoussam BICIC Foumban

*** Gratuite entrée au match de football opposant le 09 décembre 1989 au stade municipal de Bafoussam CCAR Football Club champion national Corps 1988 à la sélection des équipes Corps de Bafoussam.**

A la **CCAR** Une solide assurance
correspondant de l'Union des
Assurances de Paris



Des vêtements noirs, souvent frauduleusement, simulant le blanc.

Prêt-à-porter au bureau

La commercial des effets vestimentaires par la méthode du porte à porte prend de l'ampleur et les marchands de l'habillement qui l'acceptent sans formalités préalables.

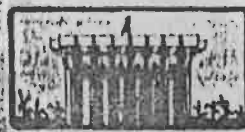
Ces dames Camerounaises qui ont un bureau de travail ont été, sans doute, habituées à ce spectacle. Les femmes aux allures de très riches se défilent à longueur de journée pour leur proposer des marchandises dont l'essentiel se résume au vêtements vendus de l'étranger, portant des aigles ambulantes. Contenus dans un sac de voyage que ces honorables dames traitent, ces vêtements sont tout simplement importés de manière frauduleuse par des circuits difficiles à remonter.

Au sein des Camerounaises, appréciées les « vestes françaises », ou le « jean américain », dans leurs épouses raffolent du « pagne bénégalaïs » ou de la « chaussure italo-bénégale ». Ces femmes,

boutiques ambulantes, le savent et ne furent que par ces origines pour leurs produits. Pour convaincre leurs clients, elles n'hésitent pas à brandir un passeport appuyé d'une adresse de son fournisseur de Kaolack, Abidjan, Paris ou Milan.

Si vous leur demandez par la même occasion la licence d'importation, elles refont leurs sacs et repartent sur la pointe des pieds. Elles ont aussi les premières à dénigrer les produits locaux et ceux qui ne sont pas importés. Les plus anciennes dans le métier ne sont pas les moins avisées. Le marché du textile est en train d'être réorganisé et la mode arriérée de la grosse cylindrée trahit dans le bouc.

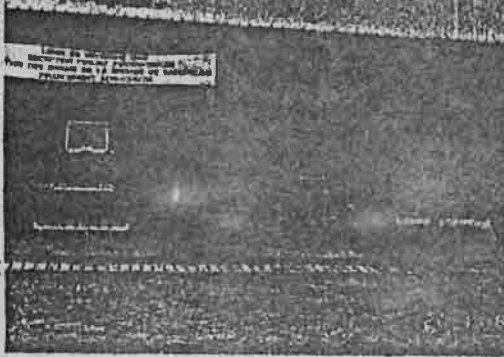
N. à B.



Coopération Cameroun - Canada

La réhabilitation des engins a commencé

La cérémonie de réception du projet de réhabilitation des engins de la brigade du syndicat des communes du Dja et Lobo s'est déroulée hier au Centre intercommunal de Mimboman. Entièrement financé par l'ACDI, le coût de ce projet s'est élevé à 93 millions de F CFA.



Les trois engins réhabilités au prix de 93 millions de F CFA.

Une cérémonie de remise des engins réhabilités s'est déroulée hier au Centre intercommunal de Mimboman, en présence de M. Ibrahim Mbombo Njoya, ministre de l'Administration territoriale et de M. Anne Leavy, ambassadeur du Canada au Cameroun. Ce projet, financé par le gouvernement canadien par l'intermédiaire de l'Agence canadienne pour le développement international (ACDI), a permis la réhabilitation d'une niveleuse Champion, d'un bulldozer et d'une pelle chargeuse fournis au Cameroun par le Canada en 1980. C'est la firme SIMCAN, filiale de Pellemont International, qui a réalisé ce projet. C'est ainsi que la brigade routière du Dja et Lobo a été remise en état de fonctionnement. Le coût de cette opération s'est élevé à 93 millions de F CFA. Simultanément, était menée une étude diagnostique auprès de dix-huit autres brigades routières également d'origine canadienne.



Le ministre Mbombo Njoya en compagnie de M. Anne Leavy, ambassadeur du Canada au Cameroun.

Le Cameroun et le Canada ont jugé qu'il était préférable de remettre en état les équipements existants, plutôt que de favoriser l'achat d'engins neufs. De fait, cette décision allait être porteuse de plusieurs avantages. D'abord elle a permis d'améliorer le réseau des voies routières communales à un coût moindre. Elle a aussi permis de sensibiliser la population aux vertus de la maintenance et aux avantages incontestables qu'on peut en tirer, surtout en cette période de rareté de ressources financières. Dans ce même optique, SIMCAN a procédé à la formation du personnel du FELCOM, responsable du matériel réhabilité. Ce volet visait notamment à familiariser les futurs opérateurs de ces engins à leur manipulation ainsi qu'à leur entretien. Les deux parties espèrent ainsi un utile transfert de technologie. Il y a près de dix années, en effet, dit le ministre Mbombo Njoya, le gouvernement camerounais décidait d'équiper l'ensemble des communes du pays en engins et équipements industriels. En 1981, 228 engins furent distribués à des communes. Aujourd'hui, révèle M. Mbombo Njoya, les années sont passées, les machines ont travaillé, et se sont fatiguées. D'où la nécessité de réhabiliter le parc. Cette réhabilitation a nécessité 500 heures pour le bulldozer, 350 heures pour la pelle chargeuse et 300 heures pour la niveleuse. Le départ de ces engins pour Sanghaï sera prévu aux environs du 12 décembre prochain.

Pain-sauce pour tous

Elèves et étudiants, constamment dans la gêne, ne sont plus seuls à bouffer sur le trottoir. Les aînés, fonctionnaires, ouvriers qualifiés, hauts cadres, suivent actuellement leurs pas. Pour s'en convaincre, allez donc voir, le soir venu, comment les uns et les autres s'alimentent. Sur les bancs aménagés par des vendeuses de « beignets-baricots » ou B.H., c'est la grande affluence. Si les jeunes, humbles et déconstruits, sont les plus nombreux, c'est parce que les prix pratiqués dans ces restaurants sous étoile conviennent à la profondeur de leurs poches.

Mais les « grands », sans l'avouer à haute voix, ils sont de plus en plus envahissants pour les mêmes raisons, sous le couvert de la crise économique. Parmi eux, on retrouve des travailleurs victimes de la restructuration des fonctionnaires ayant perdu avantages et privilèges, des propriétaires terriens désespérés faute de nouveaux acquéreurs.

Pour mériter un plat de riz, une soupe aux gombos ou un pain-sauce, au coin d'une rue, à Bastos comme à Mokolo-Elôbi, ces hommes bien de l'époque red deviennent subitement des petits. Ils mangent glouglouant de peur du ridicule.

Et lorsque l'un d'eux est finalement surpris, un bol de bouillie entre les mains, il se manège pas de faire preuve d'une grande imagination. « Je suis malade. Mon guérisseur me l'a conseillé. Et comme mon épouse est une Asiatique, je suis obligé de prendre cette potion hors de chez moi ». N'y croyez point. C'est juste pour sauver son honneur.

LUC ANGOULA NANGA

SEMINAIRE INTERNATIONAL EN INFORMATIQUE

Votre science avance tous les jours, ne vous laissez pas dépasser par cette avance technologique, entrez de plein-pied dans l'informatique de l'an 2000 et au delà.

Pour faciliter le transfert de technologie nord/sud et recherche/industrie/administration,

ASRT (Advanced Software Research & Training), consultants organisent un séminaire international sur l'intelligence artificielle et les systèmes experts.

Du 11 au 16 décembre 1989 à l'Hotel Sawa Novotel Douala

Inscription & Information: ASRT/CONSULTANTS

B.P. 12426 - DOUALA

Tél: 42-99-24

R.C. N° 710

N° tél: 8054501 A

INFOS - SERVICE



CINEMA

ABBA

18 H 30 : Naya Zamane, 18 H 30 : Un faux logotro, 21 H 00 : Candy.

CAFTOLE

15 H 30 : L'exorciste (18 ans), 18 H 30 : Les incorruptibles, 21 H 00 : Coup double I - Mister dynamite, - 5 pour Penfer.

LE MFOUNDI

18 H 00 : Coup double : Police action I, L'exorciste, 21 H 00 : Coup double : Mana Mola. Le prix de la beauté.

LE NEX

18 H 00 : Coup double : Maïmbé, 21 H 00 : Coup double : Maïmbé, 21 H 00 : Coup double : Maïmbé, 21 H 00 : Coup double : Maïmbé, 21 H 00 : Coup double : Maïmbé.



Flamenco

Corral (Mvog-Mbi) Tél: 22-17-33, Cité (Eli-Ekoko) Tél: 23-43-24.



BUS

CAMTOUR VOYAGES (Face gare routière Mbalmayo). Départs de Yaoundé : 7 H 30, 11 H 30, 15 H 30, 19 H 30.

CONCORDE EXPRESS (Face pharmacie de l'Unité). Départs de Yaoundé : 7 H 30, 11 H 30, 15 H 30, 17 H 30.

CENTRALE VOYAGES (Mvog-Mbi). Départs de Yaoundé : 7 H 00, 8 H 00, 12 H 00, 15 H 00, 18 H 00.



Services médicaux

Hôpital Central : 22-40-20, Hôpital Jamot : 22-31-45, Hôpital Général : 4, CHU : 23-42-52 et 23-17-52.



Sécurité

Police Secours : 17, Pompiers : 18, Commissariat Central : 22-23-01 et 23-21-11, P.I. 23-04-22, Commissariat des Sûretés 06 (T) : 23-43-44, Gendarmes : 22-08-31.

8 CAMEROON TRIBUNE n° 4521 mardi 21 novembre 1989 p. 8

CAMEROON TRIBUNE N° 4521 MARDI 21 NOVEMBRE 1989



Douala : l'agriculture aussi

Le visiteur qui d'habitude va à l'aéroport international de Douala est déjà en contact avec l'agriculture va de pair dans la capitale économique avec l'industrie.

Douala est davantage connue pour ses installations industrielles. L'agriculture dans le département du Wouri n'en continue pas moins d'exister.

Le délégué provincial de l'agriculture du Littoral, M. Ayukege, entreprend de puis hier mardi une tournée dans le département du Wouri. En réalité, le délégué provincial boude ainsi sa première tournée de prise de contact à travers les quatre départements de la province. Pour le tout nouveau délégué, il s'essaye donc de voir concrètement quelles actions doivent être menées et tout de suite dans la perspective du prochain comice agro-pastoral à Ebholowa.

Dans le Wouri depuis hier donc, M. Ayukege n'a pas eu d'occasion de visiter pas en d'occasions de gigantesques plantations du type que l'on rencontre dans le Moungo (bananeraies, caféières, vergers), la sanaga-Maritime (bananeraies, palmeraies) ou dans le Nkam. Au moins il aura vu de ses yeux, des plantations de taille humaine, car celles-ci ne manquent point à Douala. Même au coeur de la ville, le regard est encore attiré par de petites plantations dignes d'arachides de maïs, de haricot etc.

neut sur, les échangeurs sont soigneusement mises en exploitation. Pourtant, au milieu des plantations, émergent ça et là des plaques sur lesquelles on peut lire très nettement (interdit de planter ici).

Mais que faire, lorsque les potentiels agricoles ne disposent pas assez d'espaces ? A ces solutions un peu faciles qui conduisent certains à créer des plantations pas plus grandes que la paume de la main, d'autres ont substitué le fermage. Il s'agit pour ceux qui ont besoin d'espaces d'aller à la périphérie de la ville. Là existent encore des terres non envahies par l'habitat spontané. Ces terres-là se prêtent encore à l'agriculture. A l'exploitant de négocier les conditions d'exploitation avec le propriétaire foncier.

PEU D'ESPACE

Le visiteur qui débarque à l'aéroport de Douala, peut déjà admirer le gymnastisme agricole des populations de la ville. Les parcelles entre les différentes routes qui ont

Ainsi sont nées des exploitations agricoles sur l'axe lourd mais surtout sur l'ancienne route Douala — Edéa (arrondissement de Douala III) et à la sortie de Douala du côté de Bonabéri. Ces plantations-là ravitaillent la capitale économique en vivres frais, sans attendre que les camions et camionnettes en provenance du Moungo ou de la Sanaga-Maritime déversent leur chargement sur les marchés.

Au vrai et malgré la volonte et le savoir-faire des agriculteurs du Wouri, leur production ne sera jamais que marginale par rapport à celle des seigneurs de la terre du Moungo, de la Sanaga-Maritime et du Nkam. Mais même marginale, cette production est là, elle est consommée.

R.R. LEBOGO NDONGO

INFOS SERVICE



PHARMACIE DE GARDE

Bell (Bahr), Sanaga (Béparanda), City (disponible New-Bell)



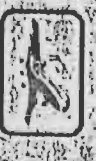
SANTÉ

Hôpital L'equitance : 42.68.68



VOYAGES

BUS (TROIS HEURES DE ROUTE)
Lyde Voyages : dep. Dia : 7 h, 8 h, 11 h, 15 h, 16 h, 19 h
Centrale Voyages : 7 h 30, 10 h, 12 h 30, 16 h 30, 18 h 30
Le Bien est Bien : 7 h, 8 h 30, 11 h, 15 h, 17 h 30



AVIONS

Dep. Dia Arrivée Yde
8 h 8 h 35
12 h 30 10 h 50
13 h 20 13 h 20
18 h 45 19 h 20

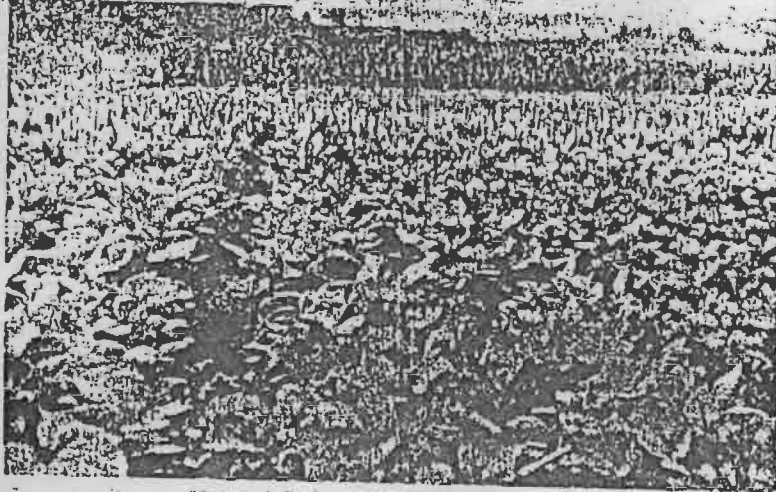


CRTV/DLA

5 h 30 : Sensibilisation et animation, ca. Batako, 7 h 10 : Littoral actualité matin, 7 h 25 : Publi-té et communication, 7 h 35 : Bonne fête, 8 h 45 : Les mariées de CRTV (émission), 10 h 05 : Tourné Littoral province, 11 h 05 : Maling' poc, 12 h 00 : Littoral midi magazine (multiplex), 14 h 00 : Tardéon date multi-let, 16 h : Le grand magazine (spécial vacances), 17 h 05 : Magazine d'information en Batako, 18 h 30 : Emission satanique, 19 h 15 : Local news and announcements, 20 h 30 : Au service de tous et de chacun, 21 h 05 : Avn et communication, 22 h 15 : Artistes sélectionnés, 22 h 15 : Mémoire d'un continent.

Ngaoundéré : du lait fabriqué à partir du soja

L'association « l'union fait la force » encadrée par des animatrices rurales vient de fabriquer du lait à partir du soja.



Un champ de soja. (Photo archives)

VINA — Un groupe de 22 femmes, épouses des gardiens de prison résidant à Ngaoundéré, vient de mettre sur pied un ensemble de projets d'intérêt commun.

Dans leur programme, il y a l'éducation familiale, le planning familial, des actions capables de rapporter de l'argent aux membres du groupe et à leurs familles. Mme Boule Solange, présidente du groupe « l'union fait la force », a révélé que l'association s'est dotée d'un im-

portant matériel pour atteindre ses objectifs. Encadrées par les animatrices rurales des services du développement communautaire, les femmes de l'union ont déjà mis au point du savon de ménage et des huiles de toilette. La vente de ces deux produits connaît un grand succès sur le marché et procure beaucoup de devises aux fabricants. Mais plus que le savon et les huiles, le groupe des femmes de Ngaoundéré a réussi à fabri-

quer un genre de lait comestible à partir du soja. A leur actif, il y a aussi des pots de fleurs et d'autres objets de luxe pour la décoration intérieure.

Plusieurs autres projets s'ajouteront prochainement : il s'agit de la création d'une ferme d'élevage de poulets et d'une ferme agricole dans la ville de Ngaoundéré. (CAMNEWS)

Gaston ATANGANA ONDOUA

Tibati : fermeture des gargotes

Les autorités administratives et municipales de Tibati ont décidé de fermer toutes les gargotes qui existaient dans cette ville en raison de leurs effets négatifs sur la population.

DJEREM — Les autorités administratives de Tibati ont récemment ordonné la fermeture systématique de toutes les 20 gargotes de la ville. Cet ordre serait né des multiples conflits opposant les tenanciers de ces restaurants non réglementés à ceux des ventes-à-empporter. Ces derniers accusent les premiers de ravir

tous les clients alors qu'ils ne paient aucune taxe à l'Etat. De leur côté, les tenanciers des gargotes leur font savoir qu'en achetant de la boisson dans les bars et autres ventes-à-empporter, ils augmentent à ces commerçants les chances de percevoir des taux élevés de ristournes que les gargotiers ne perçoivent jamais.

Sur place à Tibati, certains noctambules font valoir que la fermeture des gargotes plonge la ville dans l'inertie. Il n'y a plus d'animation après une certaine heure de la nuit et l'on s'ennuie. Ce à quoi les responsables des établissements scolaires répliquent en disant que la mesure administrative est bienvenue, d'autant plus que la présence de ces maisons de loisir dévie bon nombre d'élèves. Ceux-ci n'allaient plus en classe et dépensaient tout leur argent dans la boisson. Et si d'aventure ils y mettaient pied, c'était pour faire du scandale. (CAMNEWS)

PHOTOS D'IDENTITÉ EN UNE MINUTE

Polaroid

3 Photos

en Noir et Blanc 1.000 FCFA

Polaroid

Tarif Etudiant = 750 FCFA

LABORATOIRES PHOTO PRUNET

3, RUE PAUL DOUALA - AKWA - Tél. 42.08.67

MEIDOUGOU

Meidoukou I, localité située à 17 km de Meiganga, vient d'avoir un nouveau chef de village qui a pour nom Ndong David. Ce chef de 3^e degré a été installé à ce poste par le sous-préfet de l'arrondissement de Meiganga, M. Lima Nken David, assisté des responsables politiques, des députés et de l'administrateur municipal de la commune rurale de Meiganga en remplacement de M. Mbelle Gabana, démissionnaire pour raison de santé. Le vote l'a opposé à trois candidats, à savoir Becca Bétaré, Meigari Bello et Docko Amadou.

KRIBI — Le département de l'Océan a commercialisé 1.812.629 kg de cacao tous grades confondus en 1988/89 contre 3.267.261 kg au cours de la campagne 1987/88, soit une diminution de 1.454.632 kg.

La répartition de la production est la suivante : Mvengue 999.984 kg, Lolo-dorf 662.011 kg, Kribi 65.745 kg, Akom 11.83.557 kg et Campo 1.332 kg. Malgré la chute des prix de cacao, les planteurs de l'Océan ont promis de continuer de travailler.

OVENG — Le premier directeur du Collège d'enseignement secondaire d'Oveng, M. Nomo Mvogo, vient d'être installé dans ses nouvelles fonctions, le 26 septembre 1989.

C'était au cours d'une cérémonie que présidait M. Alexandre Lobe Bebey, deuxième adjoint préfectoral de Sangha-Mékong, en présence de M. Mbamba à Firam, chef du district et des responsables politiques et traditionnels locaux.

BERTOUA — L'Office national des anciens combattants et victimes de guerre du département de Lom-et-Djérem a tenu le 28 septembre 1989 dans la salle de conférences de la sous-préfecture de Bertoua, une réunion d'information à l'attention de ses membres de la province du Soleil levant.

PRESENTEES A COPENHAGUE
du 1 - 4 DEC. 1989

LES STRATEGIES DE SURVIE DES FEMMES A LA BASE DANS LE
CONTEXTE DE L'AJUSTEMENT STRUCTURELS

(Gisèle YITAMBEN)

Nous vivons présentement dans les pays africains en particulier, une situation de crise engendrée par la faillite des structures mises en place par l'état; l'échec de l'industrialisation et de la "modernisation"; la chute des cours des matières premières, et de produits de rente, la dette et les mesures de restructuration prises. Le secteur moderne se retrécit de plus en plus. Au Bénin par exemple, entre janvier 1987 et mi-février 1988, la direction de l'emploi n'a réussi à trouver des emplois qu'à 90 demandeurs d'emploi sur 5 174 demandes exprimées.

Face à ceci, les femmes font preuve d'imagination créatrice et s'organisent pour survivre.

I - A QUELLES ACTIVITES S'OCCUPENT LES FEMMES? .

Elles sont variées

A) EN ZONE URBAINE

Un bon nombre de femmes dans les villes africaines n'ont jamais travaillé auparavant ou bien ont cessé de travailler quand elles sont arrivées en ville. Aujourd'hui, elles se mettent à le faire essentiellement dans deux cas :

1) - Quand leurs époux ont encore un travail mais ne reçoivent plus leur salaire de manière régulière (ceci concerne dans une large proportion les entreprises publiques ou para-publiques subventionnées à un degré quelconque par l'état).

2) - Quand leurs époux ne travaillent plus du tout (ce cas comprend aussi bien les travailleurs des structures en faillite en liquidation ou en difficultés (chômage technique)).

Face à la crise, on peut donc remarquer qu'en premier lieu, les femmes sortent de chez elles, en second lieu, elles ne se cantonnent plus aux métiers traditionnellement dévolus aux femmes. Troisièmement leur comportement vis-à-vis du travail se modifie, elles deviennent notamment plus actives et plus agressives en allant au devant de la demande.

1° - LES VENDEUSES DE BEIGNETS ET DE HARICOTS

Autrefois, les vendeuses de beignets-haricots s'installaient sur le bord des routes et principalement au carrefour, avec leur artillerie surtout à la nuit tombée. Aujourd'hui, c'est dès l'après midi, en plein jour.

Et les quartiers populaires n'ont plus l'exclusivité de cette présence : les quartiers huppés dits résidentiels en sont envahis.

"Grands" et petits, vieux et jeunes, en raison de la réduction du pouvoir d'achat qui affecte la part des dépenses allouées à l'alimentation et du bon prix pratiqué, y accourent. Le ridicule n'existe plus.

A cette catégorie d'activités on peut rattacher les brûleuses de maïs aux prunes ou de plantins mûrs aux prunes, les brûleuses ou braiseuses de poissons.... etc...

2° LA RESTAURATION EN PLEIN AIR

a) Elle prend véritablement de l'ampleur, aussi bien dans les quartiers dits "administratifs" que commerçants ou populaires. Aucun endroit n'est épargné : la devanture des hôpitaux, les marchés, la gare ferroviaire, les gares routières, le voisinage des banques survivantes... etc.. Tous les endroits sont concernés. Les clients de plus en plus nombreux évoquent pour se justifier, qui l'éloignement du domicile et donc la proximité du lieu de service, qui le coût dérisoire ou l'ambiance de ces restaurants de fortune construits à la hâte et comportant généralement de nombreux bancs ou des caisses vides de boissons qui y sont d'ailleurs vendues (bière, boissons gazeuses...).

Contrairement aux années passées où ces "restaurants" s'installaient ou s'ouvraient seulement la nuit tombée, c'est dès 8 heures du matin aujourd'hui qu'ils

démarrent leurs activités afin d'accroître au maximum leurs
opportunités de revenu.

b) A ces restaurants qu'on peut qualifier de fixes parce que situés à des repères précis, s'ajoutent les restaurants ambulants. Ici la femme porte sa cuisine (grandes marmites, le couvert, l'eau potable..) sur sa tête ou dans un pousse-pousse, et se déplace d'un point à un autre. Même les quartiers résidentiels ne sont plus épargnés, et les clients sont aussi bien les travailleurs de l'informel les petits salariés et les élèves que les cadres moyens des entreprises (Tout comme pour les restaurants fixes).

3° - PETITES BOUTIQUES OU ECHOPPES

Elles se multiplient rapidement le long des routes (principales ou non) et beaucoup plus encore dans les quartiers résidentiels des grandes villes. Ces ténancières essaient d'offrir un service des plus complets possibles dans les produits de consommation courante (alimentaires, scolaires.... etc...)

4° - PROLIFERATION DES "CIRCUITS" OU "CHANTIERS" OU "GARGOTES"

Ce sont les bars restaurants non réglementés.

Des appartements ou des villas de travailleurs en difficulté, se transforment partiellement en circuit du jour au lendemain. Beaucoup de femmes qui travaillent ailleurs, tiennent leur circuit le soir. On y trouve surtout le poisson, le poulet braisé, le gibier et des légumes. Le grand avantage est que ces établissements, parce qu'ils échappent au fisc presque totalement, peuvent offrir des prix plus abordables.

5° - VENDEUSES AMBULANTES DE FRUITS ET AUTRES PRODUITS

Le produit est porté dans un emballage sur la tête ou dans un pousse-pousse. Ce peut-être des fruits de saison, des cacahuètes, chips de pomme de terre ou de plantain etc...etc... Il n'y a pas longtemps les vendeuses de ces produits étaient plutôt sédentaires.

6° - PROLIFERATION DES PETITS METIERS (CF annexe 1)

D'apparition récente, on trouve de plus en plus : de couturières ambulantes, des dactylographes installées en plein air, des photocopieurs modernes.... etc...

a) les couturières ambulantes apparaissent avec une machine à coudre manuelle, frappant à une porte pour proposer leurs services. S'il y a du travail, elles s'installent à un coin de votre cour ou de votre salon et se mettent au travail.

b) les secrétaires-dactylo qui ont perdu leur emploi, qui sortent des centres de formation ou qui cherchent un revenu supplémentaire installent leurs machines plus ou moins sophistiquées (électriques, ou non) dans les quartiers des affaires, près des services publics (PTT, Trésor, Chambre de Commerce)... Un parasol sert généralement d'abri, à une petite table et une chaise. Le vent, le soleil ou la pluie obligent à un ajustement permanent. Les documents sont facturés à la page, aux nombres d'exemplaires et selon qu'il s'agit de la première ou de la deuxième frappe....Evidemment les prix varient d'un coin à un autre et selon la qualité de la machine.

c) Photocopieur

Beaucoup de femmes installent un photocopieur en plein air, généralement devant certain édifices d'où le courant électrique est négocié. La concurrence ici est vraiment forte et fait le bonheur des usagers. Ainsi les prix varient de 50 F CFA la page de photocopie à 100 F CFA, indépendamment de la sophistication des équipements.

d) photomaton

Les femmes qui disposent d'un espace acceptable pour leur photocopieur, couplent leur activité avec la photo minute.

Cet espace peut être un container désaffecté acheté et adapté pour les besoins de la cause. Notons au passage que jusqu'à un passé récent, tous ces équipements cités (machine à coudre, machine à écrire, photocopieurs..... etc...) étaient des équipements de bureau, ou utilisés en atelier ou en intérieur, et non dans la rue.

e) récupération des petits emballages métalliques

Les femmes les fondent pour en fabriquer des petits objets et instruments utiles : petites torches, lampes à pétrole, objets d'art.

7°) LE PRET A PORTER AU BUREAU

Les femmes qui proposent du prêt à porter font du porte à porte et les marchandises sont proposées dans les bureaux. Les articles pour la plupart importés, sont parfois proposés aux clients potentiels, à des prix imbattables en raison de leur provenance frauduleuse.

Ce commerce se complète souvent par celui des bijoux et des produits cosmétiques.

8°) LES COIFFEUSES-TRESSEUSES AMBULANTES

Des femmes, nanties de leur savoir-faire vont de porte à porte proposer leurs services pour coiffer ou tresser des enfants ou des personnes adultes. La tarification est ici fonction du type de coiffure ou des tresses qui peuvent comporter certaines difficultés.

9°) MENUISIER(E)S, REPARATRICES DE VELOS

Voici des métiers qui étaient autrefois typiquement dévolus aux hommes. Aujourd'hui, quelques femmes se sont installées pour faire de la menuiserie, réparer des vélos, ou d'autres engins à deux roues.

B) EN ZONE RURALE

On relève principalement deux choses : le changement du sens du flux des revenus, et l'attrait du retour à la terre.

1°) CHANGEMENT DU SENS DU FLUX DES REVENUS

Ces revenus qui, récemment encore, allaient des villes, vers la campagne, partent aujourd'hui de la campagne pour la ville. En effet, au bon temps, les salaires perçus par les travailleurs en ville, servaient aussi à nourrir les familles des villages en zone rurale. Comme beaucoup d'unités de production ont aujourd'hui licencié une grande partie de

leur personnel ou ont fermé leurs portes, le flux s'est inversé et l'apport en nature en provenance de la campagne remplace l'apport monétaire en provenance des villes. Ce sont les parents restés au village qui envoient la nourriture à leurs relations en ville.

Et comme en campagne, la femme tient une place importante dans l'agriculture, c'est encore elle qui nourrit les travailleurs urbains qui n'ont plus ou presque pas leurs salaires. Il y a donc une revalorisation du travail de la terre avec les différentes plantations mises en exploitation, et partant, une possible revalorisation du travail de la femme, et de la femme tout court.

2°) ACTIVITES CHAMPETRES

Il y a un engouement pour le travail de la terre chez les salariées et anciennes salariées des zones urbaines. En effet, suite aux licenciements survenus, voire de menaces de perte d'emploi ou suite aux difficultés croissantes rencontrées dans l'informel, chacune essaie de "s'attraper" un lopin de terre à la limite de la ville ou dans son village, afin de réaliser une petite exploitation agricole. Celle-ci peut "dépanner" et permet de joindre les deux bouts, en attendant des jours meilleurs.

En conclusion, il n'y a plus véritablement des spécialités dévolues aux hommes ; chacune fait ce qu'elle peut, pour survivre.

II - COMMENT LES FEMMES S'ORGANISENT ?

Financièrement, socialement et moralement, les femmes s'organisent.

A - FINANCIEREMENT

C'est à travers les tontines et/ ou les autres structures d'entraide que les femmes se retournent pour trouver les moyens financiers (voir annexe 2).

Le montant des prêts et partant, le montant des cotisations n'est pas forcément élevé. Par exemple pour devenir vendeuse de beignets, la femme peut n'avoir besoin que de 5 000 F CFA, à savoir de l'argent nécessaire pour l'achat de l'huile, quelques kilogrammes de farine, du sel du sucre et quelques casseroles.

B - SOCIALEMENT

La coopération s'est renforcée et il semble qu'il y ait un retour à des formes d'auto-organisations auxquelles on n'avait plus recours.

1) En milieu rural par exemple, les femmes se mettent à plusieurs pour cultiver les champs à tour de rôle. Ainsi, on dira qu'il y a une tontine de la main d'oeuvre. Ce qu'on rencontre fréquemment au Bénin et au Cameroun.

2) L'entraide familiale se révivifie et prend des formes variées et originales. On peut ainsi citer le cas de cette famille de 4 salariés au Bénin, qui se sont réunis en raison de l'irrégularité des revenus et qui utilisent l'argent au fur et à mesure des rentrées de revenus pour les dépenses de la communauté.

C) CHANGEMENT DES COMPORTEMENTS

On relève ici trois choses :

Le climat d'incertitude qui prévaut conduit principalement les salariés à multiplier leurs entrées dans les groupes d'entraide existants, pour qu'on puisse palier aux lendemains incertains (deuils de parents, maladie....etc).

Il y a aussi une prolifération des groupes de prières des sectes ou des églises et des amicales d'école, de quartier ou de village.

Enfin le délabrement des structures de soins amène à nouveau le recours à la médecine traditionnelle.

Il y a un renforcement des groupes de solidarité aussi bien en ville qu'en campagne.

En regard des observations faites sur le terrain, sans affirmer que les femmes contribuent davantage au budget familial, nous pouvons dire que la nature de leur participation se diversifie. En plus des travaux domestiques, ou d'une partie de la récolte des champs servant à l'alimentation de la famille (activité dont on ne connaît pas la valeur monétaire réelle), elles apportent des revenus monétaires qui sont loin d'être négligeables pour la survie de la famille.

PROFILE — GISELE YITAMBEN



It was just over a year ago that Gisele Yitamben got a call from African Development Bank (ADB) to conduct a survey on "Women and Access to Credit in Cameroun." Her paper would be one of six presented at a joint ADB/WWB Seminar scheduled to take place in Abidjan the following December.

Ever since then, Gisele has been *unrelenting* — not just in her research and analysis of women's economic problems, but also in striving to find practical and sustainable solutions — particularly within the context of WWB/Africa.

Since December, in fact, when this Strasbourg University-trained economist met WWB/Africa Regional Representative Mary Okelo in Abidjan, Gisele has been busy "*breaking*" regional records by setting up a WWB affiliate with unprecedented swiftness of speed. Indeed, as soon as she got back to Douala (where she works as a Lecturer/Researchist in Economic Planning at the Pan African Institute for Development-PAID), she got straight down to work: setting up a Steering Committee made up of professional women and men, drawing up formal statutes and then succeeding to get a WWB/Cameroun affiliate legally registered by June 30th!

Keeping in contact with WWB/Africa every step of the way, Gisele had good reason for calling WWB/Africa's Regional Co-ordinator Christine Hayanga, to come personally to Cameroun in August. It was not just to celebrate the legal incorporation of ASAFE (*L'Association pour le Soutien et l'Appui a la Femme Entrepreneurs*), but also to clarify WWB's exact objectives in meetings with bankers and government officials, ASAFE members and women entrepreneurs (especially market women — both urban and rural areas) and with the media, including national TV, radio and both Francophone and Anglophone newspapers.

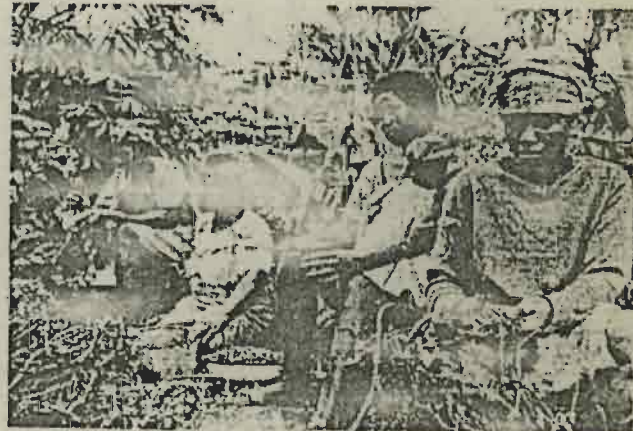


Cameroun Women carry a heavy load

The public response to Mrs. Hayanga's tour was overwhelmingly allrmitative; but even its success did not tempt Gisele to relax her own intrepid pace of putting ASAFE into operation quickly for the benefit of Cameroun women. Instead, the Economic planner was already planning ASAFE's first *Affiliate Exchange* to Kenya where she (as ASAFE's newly elected President) would learn the actual logistics of *affiliate building* from "the experts" at Kenya Women Finance Trust and WWB/Africa's Regional Representative as well as from the local beneficiaries themselves.

Arriving in Nairobi only days after Mrs. Hayanga's return, Gisele spent a busy week and half in early September taking in all the technical assistance she could get from KWFT and WWB/Africa staff. But like the skilled social scientist she is, Gisele did not spend all her time with professionals though, she admits to having gained a great deal from people like KWFT's Acting General Manager Violet Okinda, Credit Officer Ezra Ouyi and of course, Mrs. Hayanga. Still, some of her most fruitful and memorable moments were out in the field where the Trust's Extension Officers took her to meet KWFT clients — small scale women entrepreneurs and farmers.

Leaving Kenya more enthusiastic about WWB than ever, Gisele still feels that *affiliate building* has just got off the ground in Cameroun. Yet she feels more inspired and equipped now to mobilise women's immense economic and human potential through ASAFE than ever — thanks to the rich insight and wide-angle overview she acquired while in Kenya.



Women harvest groundnuts

Having already activated widespread interest in ASAFE — particularly among the country's enterprising market women (many of whom are members of traditional credit and savings societies called "tontines"), Gisele also feels that ASAFE has an exciting opportunity and challenge ahead; and that is to help enhance women's productive power and economic self-reliance. It is a challenge Gisele sees as serving not just the interests of women, but also those of her country and the continent as a whole.

ASAFE has in fact already raised a sizeable Capital Fund with a view to setting up its first WWB Loan Guaranteed Scheme, the first one Gisele hopes is a financially fruitful series.

Feeling quite comfortable about planning ASAFE's future, Gisele also hopes to mobilise PAID's technical potential with a view to starting up training programmes for women entrepreneurs in all four of PAID's continental centres. As she has been able to effectively fulfill every other plan she has shared with WWB/Africa, we have little doubt that these projections are also realisable to affiliate-building and economic development as a whole is one we endorse and trust will serve to inspire others who also believe in women and WWB.

Women's World Banking

Source Of Family Growth

— Mrs. C.A. Hayanga

By NDE Patricia ATEH
Cameroon Tribune Staff

The first beneficiary of the activities of the Women's World Banking is the child and husband, the woman only comes after. This assertion was made recently in Yaounde by Mrs. C.A. Hayanga of the Africa Regional Office of the Women's World Banking. Mrs. C.A. Hayanga, who was on a contact tour in Cameroon said the Women's World Banking is "an independent international financial institution created in 1979." She underscored the objectives of the bank in advancing and promoting entrepreneurship among women within their own local economies.

The Regional Co-ordinator of the Women's World Banking said they are out to create a loan guarantee mechanism. Such an institution, Mrs. Hayanga revealed, supports financially women's income generating activities. She underlined other objectives which include arrangement for managerial assistance for economic ventures. These, according to her, could receive loan guarantees as needed to ensure their viability.

Mrs. Hayanga said the Women's World Banking equally expands and strengthens the network of women who participate in financial decision making in their home economies. She noted that the bank seeks to enhance the sufficiency of women and their families. According to her the WWB provides women opportunities to expand and control their economic environment. Mrs. Hayanga said the bank

creates a worldwide network of active women at every professional level who can offer their skills and services to other women.

Answering a question on who benefits from the services of WWB, Mrs. Hayanga said they are particularly concerned to help women who do not have access to existing banks. These include among others access to credit and technical facilities. Mrs. Hayanga said the WWB provides managerial assistance as well as exchange information on economic development to enhance women's capabilities. She revealed that managerial assistance involves training in book-keeping and feasibility studies in business.

The Regional Co-ordinator said rural women have always struggled to have bank credits for their business. It is thus the role of the WWB to sensitize rural women of the facilities and opportunities that exist in banking. Mrs. Hayanga noted that 90 per cent of our development force is made up of women which is why they need support.

In a similar talk Mrs. Gisele Yitamben said the Cameroonian woman does not know the volume of her business transactions. She revealed that the WWB affiliate in Cameroon "association de soutien et d'appui à la femme entrepreneur" was actively sensitizing our female business community. Mrs. Yitamben, an economist-researcher, revealed she carried out studies on the activities of the woman in Cameroon on the request of the African Development Bank.

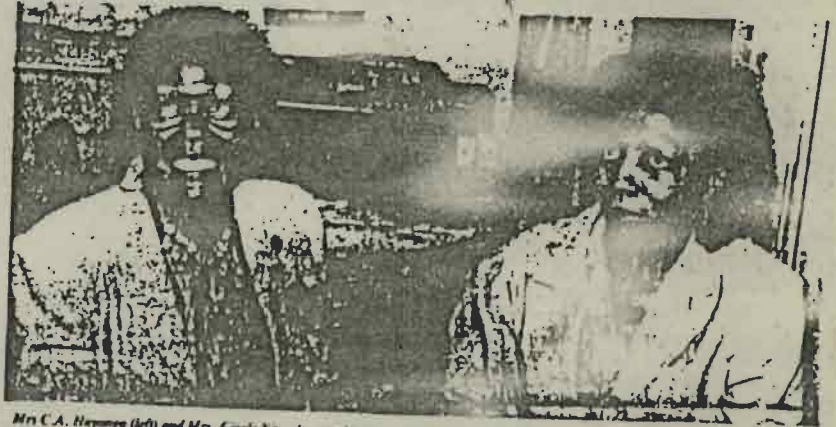
The studies, she said, showed women had obstacles in their development opportunities. Apart from this, only three per cent of our women earn regular salaries, yet those in business are not recognised and supported in financial transactions. She said these women who are mostly involved in food crop production were not encouraged even though they generate revenue. The Cameroon affiliate of the WWB makes contacts based on the socio-economic needs of women in the provinces. They thus treat spe-

cial issues that can assist women have access to banking facilities. Mrs. Yitamben said the "association de soutien et d'appui à la femme entrepreneur" could assist women in good transportation.

The Women's World Banking has a loan guarantee programme which serves as a stimulus for economic, social and community growth in communities. It guarantees 50 per cent of the risk on women's loans, the local affiliate 25 per cent. The WWB also guarantees 25 per cent. The WWB ensures the availability of capital loans to businesses operated by women. It gives the woman entrepreneur opportunities to increase her

income base, expand businesses, farms, improve management skills and knowledge in business.

The WWB was established to meet the fundamental economic needs of women in 1975 in Mexico. It has more than 40 affiliates in the World with that of Africa established in 1985. It has its seat in New York. The WWB affiliate in Cameroon was set up in December 1980 through Miss Gisele Yitamben with the support of the African Development Bank. Mrs. Yitamben who is a consultant with the pan-African Institute for Development in Douala is currently researching on the economic viability of "njang's" in Cameroon.



Mrs. C.A. Hayanga (left) and Mrs. Gisele Yitamben (right) expressing a strong determination to take their women folk to the forefront of development issues.

Demographers in Search of Solutions to Our Population Problems

The budding Cameroon Association of Demographers (ASDEC) in a bid to improve research on population studies in general and particularly in Cameroon for a better understanding of socio-economic problems met recently at the conference centre for their first plenary session.

At the opening session, ASDEC president Mr. Tchegho Jean-Marie spoke lengthily on

rural exodus in the country. He said the mass movement of the rural population especially youths, at an annual rate of about 25,000 has been a headache to the government which has often led much emphasis on its labour force in the development process. The 26 month-old association views rural exodus as an ailment in the development process. The fear is that with the rapid rate of exodus, the country's resources may be deserted and sapped of their able hands.

ASDEC president said the situation is growing from bad to worse each year as young men leave the villages and their farms to seek white-collar jobs in towns, while others leave in search of knowledge. He stress-

ed that the phenomenon has a multiplier effect where those who go out to study in towns later get employed in towns and bring their relations to leave with them.

The young association therefore, is faced with an acute population problem. Research needs to be carried out to understand the factors that lead to the rapid population growth, the determining factors of rural exodus against an equitable or rational population distribution in the country. These and many other issues would keep members of ASDEC occupied in the months that precede the next meeting.

Georgewill Fombe

SOPECAM to Go Computer

Senior officials of the Cameroon Publishing and Editing Corporation (SOPECAM) recently attended a three-day seminar to examine the modalities of acquiring computer technology for its activities. During the seminar animated by Dr. Tiga Tita of IOCS-AI participants were lectured on the historical achievements in the evolution of computer technology and automation. They acquainted themselves with the main concepts of this technology especially its use within SOPECAM.

The officials of the corporation took part in defining and identifying the various components of computer technology. Dr. Tiga Tita presented the development phases in computerisation as well as

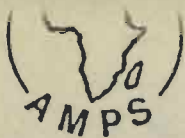
a full-fledged computer programme for SOPECAM. The participants were shown the strategies utilised to implement decisions like the choice of hardware configuration for the corporation. They examined and defined the applications of the first phase of SOPECAM's computer programme. Also examined were the impact and implications of computerising SOPECAM in a socio-economic and cultural perspective so that the whole system becomes a functional entity.

The Managing Director of IOCS-AI Dr. Tiga Tita briefed participants on the difficulties in placing the computer services within an organisation like SOPECAM.

Economic Missions abroad Closed

Cameroon's economic and commercial delegations abroad including the commercial mission in Milan (Italy) are herewith closed. This was contained in a presidential decree signed July 24, 1987.

This has come in the wake of the measures announced to parliament by President Paul Biya in a bid to avert the current World economic crisis.



BOITE POSTALE 1501
PORTO NOVO-BENIN

CENTRE PANAFRICAIN DE PROSPECTIVE SOCIALE
PANAFRICAN SOCIAL PROSPECTS CENTRE

Genève, le 14 novembre 1988

Le Président

Madame,

Le Centre Panafricain de Prospective Sociale (CPPS) organise, sous l'égide de l'Association Mondiale de Prospective Sociale (AMPS) un colloque sur une question d'une importance souvent mal perçue ou négligée, pour les économies des pays d'Afrique: il s'agit du :

Rôle des femmes dans le processus d'accumulation
de l'épargne pour le développement économique en Afrique

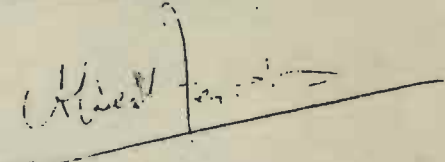
Ce colloque aura lieu à Porto-Novo au Bénin, les 18, 19, 20 et 21 janvier 1989. Au delà du constat indéniable de l'importance de l'épargne des femmes (paysannes, commerçantes, etc...) dans les économies des pays d'Afrique, les conclusions du colloque devraient tendre vers un projet de meilleure organisation de cette épargne par les femmes et pour elles.

C'est pour cette raison que j'ai souhaité vous inviter, car j'ai la conviction que votre présence et votre expérience seront d'un apport non négligeable aux discussions, ainsi qu'aux résolutions et décisions qui pourront être prises.

Vous trouverez en annexe un descriptif des études envisagées pour servir de base à nos discussions ainsi que le programme préliminaire.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir me faire savoir dans la mesure du possible avant le 30 novembre 1988 si vous acceptez cette invitation. Dans ce cas le CPPS prendra en charge votre voyage ainsi que vos frais d'hébergement pendant la durée du colloque. Nos services vous informerons des modalités pratiques.

En me rejoignant par avance de pouvoir vous compter parmi nous pour cette première réunion du Centre Panafricain de Prospective Sociale, je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mon sincère dévouement et de mes respectueux hommages.


Albert Tévoédjrè

Mme Gisèle Yitembé
BP 5213
Douala, Cameroun

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
 Entendu le 08 SEP. 1986
 334
 PRÉSENT. 09 SEP. 1986
 Service
 Relance le

AFRICAN DEVELOPMENT BANK



ADDRESSE TELEGRAPHIQUE
 AFDEV ABIDJAN
 TELEPHONE: 32 07 11
 TELEX: 3717
 3498
 3263
 OI B P N° 1387 ABIDJAN OI
 COTE D'IVOIRE

REFERENCE
 DATE 6 Août 1986

Monsieur Edouard KOULLA
 Gouverneur de la BAD
 Ministre des Finances
 Ministère des Finances
 B.P. 1630
 YAOUNDE
 Cameroun

DCÉ
 M. CHOUN

Monsieur le Gouverneur,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que nous avons commencé les préparatifs pour l'organisation du séminaire sur "l'Accès des Femmes au Crédit en Afrique", prévu pour Décembre prochain. Vous vous rappellerez que dans son allocution lors des Assemblées Annuelles du Groupe de la Banque, à Hararé en Mai dernier, le Président de la Banque avait annoncé ce séminaire et signalé qu'il se situait dans le cadre de l'effort de la Banque pour contribuer à promouvoir davantage le rôle de la femme dans le développement économique et social de l'Afrique.

Pour que ce séminaire s'appuie sur des expériences et des cas concrets, il a été convenu de le faire précéder d'une enquête-étude dans chacune des six pays suivants sélectivement choisis : le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Kenya, le Mali, la Tunisie et le Zimbabwe.

Je me permets de vous faire parvenir ci-joint les termes de référence qui doivent régir le contenu et l'orientation de ces études. Il a été convenu que ces études devraient être terminées dans les trois mois qui suivent afin de pouvoir satisfaire le calendrier de préparation du séminaire.

Nous avons dans votre pays identifié Mme Gisèle YITAMBEN pour mener à bien cette enquête.

Nous vous serions reconnaissant de l'assistance que vous pouvez nous apporter pour assurer que notre Expert et ses collaborateurs puissent bénéficier de la collaboration et du soutien des organismes financiers et bancaires de votre pays afin de pouvoir collecter et exploiter les données nécessaires de l'étude.

Je voudrais vous remercier infiniment de l'assistance que vous pourrez nous apporter dans ce domaine et vous prie d'accepter, Monsieur le Gouverneur, les assurances de ma haute considération.

Dr. A.R. MOUSSA
 Président par intérim

Douala, le 5 mars 1987

Madame Gisèle YITAMBEN

BP. 5213

DOUALA

33.664/AM/KT/man.

Chère Madame,

Par la présente, nous vous informons que l'Institut Panafricain pour le Développement va réaliser un certain nombre de séminaires au TCHAD pour le compte du Ministère de la Santé Alimentaire et des Populations Sinistrées et de l'Office Of Project Execution.

Parmi les séminaires commandités par ces organismes, nous notons un besoin en Gestion.

Nous vous proposons, en qualité de vacataire dans notre institut, une consultation dans le domaine de la Gestion de Stock avec une phase d'initiation des séminaristes en statistiques.

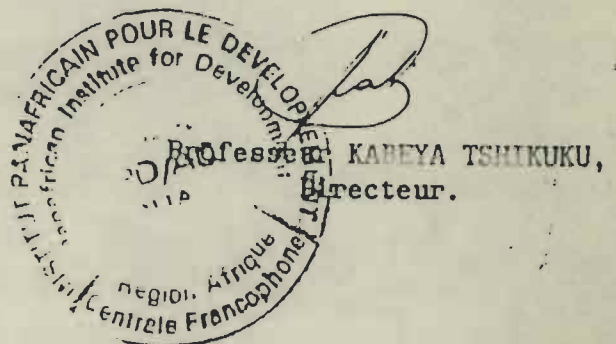
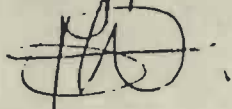
Votre intervention s'étendra sur un mois et débutera probablement dans le mois de mars. Pour vous rendre au Tchad (N'DJAMENA), l'IPD/AC assurera votre transport. Un per diem au taux des Nations-Unies vous sera versé pour toute la durée de votre séjour.

S'agissant des honoraires de votre prestation, notre institution vous propose un taux de 30 000 FCFA par jour ouvrable.

Si vous êtes d'accord pour faire cette prestation dans les conditions ci-dessus indiquées, vous voudrez bien nous renvoyer l'original de cette lettre avec la mention "Lu et Approuvé".

Veillez agréer, Chère Madame, l'assurance de notre considération distinguée.

Lu et approuvé



MINISTÈRE DES FINANCES
DIRECTION DES CONTRÔLES
ÉCONOMIQUES ET
DES FINANCES EXTÉRIEURES

MINISTRY OF FINANCE

N° 02402 MINFI/DCE/D.

11 SEP. 1965

Réf. :

Yaoundé, le 19.....

Objet :
Subject :

Le Ministre des Finances
The Minister of Finance

à M **ESSIEURS LES DIRECTEURS GÉNÉRAUX**
to Mr. **DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT**
AGRÉÉS AU CAMEROUN

Monsieur le Directeur Général,

La BAD vient de charger Mme Gisèle YITAMBEN d'une enquête-étude sur le thème "l'accès des Femmes au crédit en Afrique".

J'ai l'honneur de vous demander de vouloir bien faciliter autant que faire se peut le travail de l'intéressée en lui fournissant toutes informations et assistance utiles.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'assurance de ma parfaite considération. /-act



[Handwritten signature]

EDOUARD KOULLA

TELEPHONE
COMMUNICATION AFRIQUE
AFRIQUE
B.P. 4003 DOUALA (R.C)

Douala, le 5 mars 1987

Madame Gisèle YITAMBEN

BP. 5213

DOUALA

33.664/AM/KT/man.

Chère Madame,

Par la présente, nous vous informons que l'Institut Panafricain pour le Développement va réaliser un certain nombre de séminaires au TCHAD pour le compte du Ministère de la Santé Alimentaire et des Populations Sinistrées et de l'Office Of Project Execution.

Parmi les séminaires commandités par ces organismes, nous notons un besoin en Gestion.

Nous vous proposons, en qualité de vacataire dans notre institut, une consultation dans le domaine de la Gestion de Stock avec une phase d'initiation des séminaristes en statistiques.

Votre intervention s'étendra sur un mois et débutera probablement dans le mois de mars. Pour vous rendre au Tchad (N'DJAMENA), l'IPD/AC assurera votre transport. Un per diem au taux des Nations-Unies vous sera versé pour toute la durée de votre séjour.

S'agissant des honoraires de votre prestation, notre institution vous propose un taux de 30 000 FCFA par jour ouvrable.

Si vous êtes d'accord pour faire cette prestation dans les conditions ci-dessus indiquées, vous voudrez bien nous renvoyer l'original de cette lettre avec la mention "Lu et Approuvé".

Veillez agréer, Chère Madame, l'assurance de notre considération distinguée.

Lu et approuvé
[Signature]



[Signature]
Professeur KABEYA TSHIKUKU,
Directeur.

GM/mcew

N^o - 1290

Le Chef de la Mission Française
de Coopération et d'Action Culturelle

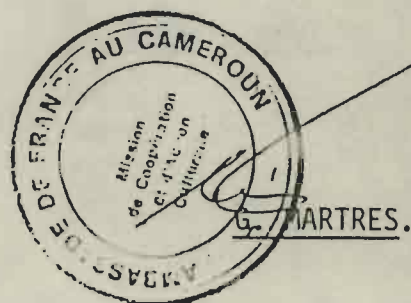
à

Madame Gisèle YITAMBEN
Sociologue Consultante
S/C de Monsieur CORDEIRO
I.P.D.
DOUALA

Madame,

En vous exprimant mes remerciements pour la participation très appréciée que vous avez bien voulu apporter aux journées d'accueil et d'information des nouveaux coopérants, je vous prie de bien vouloir accepter un exemplaire de l'ouvrage de Christian SEIGNOBOS sur le NORD CAMEROUN que la Mission Française de Coopération est heureuse de vous offrir.

Veuillez agréer, Madame, mes hommages respectueux.



LA PRATIQUE DES TONTINES AU CAMEROUN

(Par Madame Gisèle YITAMBEN)

Jamais les tontines ne se sont aussi bien portées au Cameroun surtout avec l'avènement de la crise économique de ces dernières années et son corollaire de difficultés qui frappent le système bancaire.

La pratique il est vrai, remonte à la nuit des temps et apparaît de plus en plus très ancrée dans les foyers, aussi bien en zone rurale qu'en zone urbaine.

I. OBJECTIFS ET FORMES DE LA TONTINE

On définit généralement la "tontine" - d'autres vocables sont également employés tels : cotisation, voire "association",...etc - comme "une association de personnes qui décident de mettre périodiquement en commun leur épargne pour se l'attribuer à tour de rôle". Le but premier semble être donc l'entraide et l'établissement d'un climat de confiance entre les membres de ladite association.

Pour simplifier les choses, il se distingue généralement deux types de tontines : d'une part, la tontine à caractère social ; et d'autre part, la tontine à but lucratif, appelée encore tontine d'affaires, à but économique ou tontine à caractère financier. Les deux types peuvent cependant coexister dans une même association de tontine.

Dans la première désignée, les fonds collectés des différents membres sont remis à l'un d'entre-eux pour lui permettre de satisfaire des besoins courants, sociaux ou purement commerciaux. Ici généralement, le montant des cotisations est à taux unique pour tous. Par contre dans la tontine à but lucratif, le montant des contributions n'est pas uniforme pour tous, et les sommes collectées ne sont allouées ni suivant un ordre pré-établi des membres, ni suivant un tirage au sort ; mais il est mis aux enchères et le plus offrant en est bénéficiaire. C'est comme si on se trouvait sur un marché en situation de concurrence pure et parfaite, avec dégagement automatique par le marché du point de rencontre de l'offre et de la demande. Ce point désigne l'intérêt.

Par ailleurs, cet intérêt ne peut être fixé pour une même somme d'argent, qu'il s'agisse du même jour, dans la même tontine, ou dans une échéance à venir. Donc contrairement à ce qui se passe dans les banques, on ne peut avoir un taux d'intérêt préconnu et uniforme pour tous.

II. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

En résumé, une association de tontine repose sur une organisation rigoureuse, de caractère statutaire, même si dans bon nombre de cas les choses demeurent orales.

Il convient d'avoir présent à l'esprit qu'une association de tontine est toujours particulière et ressemble rarement à une autre. Cependant le statut peut être schématisé autour d'un certain nombre d'éléments saisissables, bien que variables, qui peuvent faire l'objet de sophistication plus ou moins poussée autour de quatre centres d'intérêt qui sont : les séances périodiques ; la cotisation proprement dite et "l'enfant de la tontine" ; les cas de défaillance, et enfin le partage des bénéfices.

A. LES SEANCES PERIODIQUES DE TONTINE

Nous avons pris pour illustration, un cas de tontine à but lucratif entre 12 personnes.

1er élément ou article : lieu des réunions : Les rencontres se tiennent à un lieu fixe, chez monsieur Z...

2°) La présidence des séances : elle est assurée à tour de rôle par ordre alphabétique. On peut tout aussi bien trouver une présidence par ordre d'inscription, par ordre d'âge décroissant, ...etc.

- 3°) Le taux de cotisation ou montant des contributions et la qualité des membres : 200 000 F CFA et être hommes d'affaires.
- 4°) La fréquence des rencontres : une fois par mois : le premier samedi du mois. (La fréquence d'une tontine peut être hebdomadaire, trimestrielle, ...etc).
- 5°) La durée de la cotisation : la première rencontre a lieu le premier samedi de Janvier 1989 ; et la dernière le premier samedi de Décembre 1989.
- 6°) La restauration : une somme de 50 000 F CFA est prélevée à chaque séance sur le prix de vente aux fins de servir à la restauration des membres.

B. LA TONTINE OU LA COTISATION ET "L'ENFANT DE LA TONTINE"

- 7°) Elément ou article : "la cotisation" : les contributions des membres collectées à chaque séance constitue "la cotisation". Celle-ci est vendue immédiatement aux membres par le système des ventes aux enchères, à la mise à prix de 125 000 F CFA. Le dernier enchérisseur est déclaré acheteur et ne peut se dérober.
- 8°) Concurrents : ne peuvent concourir que les membres qui n'ont pas encore bénéficié de la tontine.
- 9°) Enchères : les enchères se font par tranche de 15 000 F CFA.
- 10°) "La cotisation", diminuée du prix de vente ou des enchères est remise au gagnant du jour.

- 11°) "l'enfant de la tontine" : le prix de vente ou encore "les enchères" est appelé "l'enfant de la tontine".
- 12°) "l'enfant de la tontine" constitue un autre fonds sur lequel des prêts à intérêts sont immédiatement faits aux membres qui en font la demande. Un chèque de garantie du montant du prêt est exigé du (des) bénéficiaire(s).
- 13°) L'enchérissement se fait par pallier de 5 000 F CFA. Et ce prêt sur "l'enfant de la tontine" (c'est-à-dire capital + intérêt) est remboursé à l'ouverture de la séance suivante, contre retrait du chèque de garantie.
- 14°) Au cours d'une même séance, "l'enfant de la tontine cumulé" (c'est-à-dire prix de vente + prêts remboursés) peut être divisé en 2 ou 3 lots prétables séparément, c'est-à-dire à intérêts individuellement fixés. Un membre ne peut acquérir plus d'un lot lors de la même séance.
- 15°) Le bénéficiaire de la "cotisation" ne peut prétendre à "l'enfant de la tontine" au cours de la même séance.
- 16°) Par contre, un membre peut prétendre à "l'enfant de la tontine" onze (11) fois au cours de la période de la tontine, soit 1 fois par séance, excepté le jour où il achète la "cotisation".
- 17°) Tour gratuit : si à l'ouverture d'une séance, le montant des prêts remboursés est supérieur ou égal au montant de la "cotisation", les membres sont dispensés de contribuer ; la cotisation est ainsi financée intégralement à concurrence de son montant habituel par les enchères constituées par "l'enfant de la tontine".

C. CAS DE DEFAILLANCES

Trois cas sont à distinguer généralement en Assemblée Générale.

18°) Défaillance d'un membre ayant déjà acheté la cotisation :

un avertissement lui est infligé et il est tenu d'apporter la somme due à la prochaine séance, augmentée d'un intérêt de retard proportionnel au prix de vente de la cotisation lors de la séance où il a été défaillant.

S'il persiste lors d'une deuxième séance, ses biens seront saisis et vendus aux enchères à concurrence du montant des dettes augmenté des intérêts calculés comme indiqué précédemment. Il sera ensuite radié de l'association.

19°) Cas d'un membre n'ayant pas encore acheté la cotisation

- Même sanction que dans le 1er cas ci-dessus cité.
- S'il persiste pendant 2 autres séances successives, il est radié de l'association et devra attendre la fin de l'année pour entrer en possession de sa part de bénéfice proportionnel à ses mises.

20°) Cas d'un emprunteur :

A la prochaine séance, il doit payer à titre de sanction 20 % en plus de sa dette.

Si la défaillance persiste pendant 3 séances, le membre fera l'objet de poursuites judiciaires.

D. DISSOLUTION DE L'ASSOCIATION ET PARTAGE DES BÉNÉFICES

21°) Le partage des bénéfices ainsi que la dissolution de l'association ont lieu le dernier jour du dernier mois de la durée de la "cotisation".

22°) Le bénéfice réalisé est partagé aux membres, proportionnellement à leurs apports.

III: QUE RETENIR DE LA TONTINE AU CAMEROUN ?

On a souvent vite trouvé les limites de la tontine et de la plupart des pratiques traditionnelles en matière de la mobilisation de l'épargne et du crédit. Si bien qu'on perd de vue certaines mutations qui s'opèrent dans ce secteur.

En effet sous la pression des événements et "l'occidentalisation" des pratiques, la tontine évolue et dévoile des paramètres essentiels qui mériteraient d'être creusés, voire "modernisés" au besoin.

1°) L'obligation d'investissement productif

Bien entendu, toutes les structures d'épargne et de crédit n'assignent pas à leurs membres un but aussi heureux, c'est-à-dire de réaliser un investissement qualifié de productif (exemple : plantation de cultures de rente, élevage de la volaille, de porcs,...etc). Mais le phénomène gagne amplement du terrain. Ainsi une structure appelée "CHAMBRE D'HOLOGATION" apparaît et dont la mission est d'étudier, de sélectionner et de classer par ordre de priorité de viabilité, les projets des membres, projets présentés au démarrage de la tontine. Il s'agit de savoir ce qu'on va faire exactement avec les ressources sollicitées de la tontine.

L'Assemblée désigne ensuite 2 ou 3 personnes pour faire le suivi du projet sur le terrain et pourra, sur leurs avis motivés, débloquer l'épargne-crédit du membre en une, deux... ou plusieurs tranches. Etc, etc.

.../...

Quand tout se passe bien généralement, malgré la difficulté de financer des investissements par des emprunts à court terme, la double égalité suivante tend à être vérifiée : $S = R - C = I$
(S = Epargne ; R = Revenu ; C = Consommation et I = Investissement).

L'épargne-crédit de la tontine sert généralement à constituer l'apport personnel dans le cadre de la demande d'un crédit bancaire.

2°) L'assurance

Cette notion se repand de plus en plus avec les ventes de cotisations qui suivent l'expansion de la tontine lucrative ou à but économique. Les ventes des cotisations et les enbères constituent des mesures préventives (sens : prévoyance et prévenance) contre les débiteurs défaillants.

Les ventes conduisent à des "tours gratuits", supplémentaires, qui peuvent également être mis de côté comme une assurance contre les risques de défaillance.

3°) Notion du temps et d'un taux d'intérêt variable

Parce que l'épargne des tontines prend de plus en plus en compte l'offre et la demande, l'accent est mis sur deux choses : le moment du versement (date) de la contribution individuelle et l'importance de la somme versée. Ainsi plus une somme a été versée tôt, plus elle est susceptible de produire beaucoup d'intérêts... Dans la tontine les taux sont plus proches de la réalité.

4°) La sécurité

La tontine et les autres pratiques traditionnelles de financement sont adaptées à un environnement economico-culturel précis afin de permettre de satisfaire les besoins des gens dont certains imprévus (décès, maladies, accidents,... etc) ou d'autres plus heureux (naissances, mariages,

baptême, rentrée scolaire, éducation des enfants, etc, etc). Toutes choses financées généralement dans les sociétés dites développées, par le biais de la sécurité sociale.

IV. OPPOSITION BANQUE-TONTINE : UN FAUX DEBAT ?

- On aime à dire que la tontine se satisfait de la caution solidaire de ses membres et ne s'embarrasse pas de la panoplie des garanties réelles exigées par la banque (titre foncier, hypothèque, attestation irrévocable de salaires, ... etc).

- On relève aussi l'absence de frais de gestion, tout reposant sur le bénévolat des membres.

- Cependant la tontine, phénomène incontrôlé et incontrôlable, ne permet pas une mesure de ses effets économiques et fausse ainsi toutes les statistiques économiques et monétaires.

- Sans oublier qu'elle reste hors de l'atteinte du fisc.

En conclusion, la tontine et les autres systèmes traditionnels de mobilisation de l'épargne et du crédit couvrent encore au Cameroun des réalités et des pratiques différentes de celles du système dit moderne ou formel. Ceci reste sans doute dû à leurs idéaux associatifs et coopératifs.

En d'autres termes, cela veut dire que la tontine et autres ne sont pas à l'heure actuelle tout à fait un système complémentaire au formel ou moderne. Il faudrait pour que cela soit possible évoquer l'introduction de certains apports ou propositions qui débordent pour le moment le cadre de notre propos.

Nonobstant cela et en attendant, la gestion de l'épargne et le jeu économique en entier gagneraient certainement en clarté à voir légaliser les tontines par les Pouvoirs Publics.